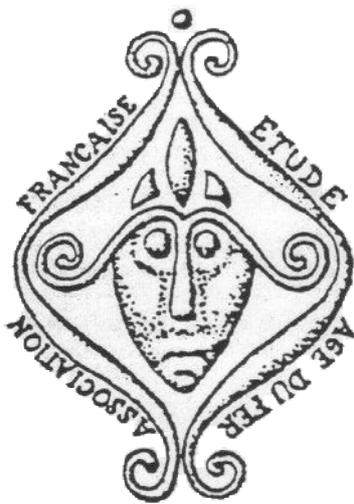


ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER



Bulletin intérieur n° 7

1 9 8 9

LE MOT DU PRESIDENT

Notre association possède des structures originales que d'aucuns s'empressent de complimenter ou de critiquer. Au delà de polémiques stériles, fréquentes d'ailleurs dans les milieux archéologiques, il faut affirmer de nouveau que l'AFEAF regroupe des professionnels, des bénévoles et des amateurs éclairés, qu'elle associe les anciens et surtout les jeunes de plus en plus nombreux à donner leur adhésion ou à participer aux colloques annuels. Enfin, elle se veut structure démocratique, conviviale, voire fraternelle, sans pompe académique, sans oublier que la bonne humeur et la camaraderie contribuent bien souvent à l'efficacité d'une équipe.

Au hasard de diverses rencontres, il m'est agréable d'entendre de la bouche d'éminents collègues français ou étrangers, que nos efforts méritent encouragements. Certes, loin de nous la propension à l'autosatisfaction et au nombrilisme, tendances également communes dans le monde scientifique. Aussi n'hésiterons-nous pas, à l'occasion de procéder à une saine autocritique.

La première portera sur la lenteur des parutions des Actes des Colloques passés en regrettant que des documents utiles et sérieux dorment dans des cartons et risquent de tomber dans l'obsolescence. Des promesses laissent entrevoir la possibilité de voir imprimer d'ici le milieu de 1990, la plupart des manuscrits en souffrance. Il est vain de chercher des excuses à ces regrettables retards, mais on déplorera l'absence des finances publiques ou privées, les coûts élevés de l'impression, malgré l'emploi des techniques modernes des plus sophistiquées. Une solution pourrait être cherchée en direction des DAF qui accepteraient de publier les grands colloques traditionnels tenus chaque année en France.

Une deuxième autocritique concerne l'ouvrage en gestation "Les Celtes dans le Nord-Est de la France". La plupart des manuscrits ont été remis, mais il en manque environ 10 %. Nous ne pouvons procéder à un montage de l'ouvrage avant de disposer de ces contributions, et ceci pour ne pas désobliger des collègues qui nous assurent de leur concours. Quelques défections regrettables eurent lieu et il n'est guère aisé de combler dans l'immédiat ces lacunes. Il est certain que bon nombre de nos collègues, malgré leur évidente bonne volonté, sont accablés de travail et d'obligations multiples, sans pouvoir se consacrer tranquillement à la rédaction d'articles ou d'ouvrages.

Côté qualité de ces contributions à l'ouvrage collectif, nous avons tout lieu de nous féliciter. L'ensemble est de qualité et nous ne risquerons guère, à mon avis, d'être taxé d'amateurisme.

Dans ce type d'ouvrage, il est difficile cependant d'éviter les inégalités, qu'il s'agisse de l'ampleur des notices, des choix géographiques, des problèmes d'interprétation, etc...

Autre sujet de satisfaction, la fréquentation des colloques. Des collègues redoutaient que le choix du Massif Central n'incite guère à venir assister à nos assises annuelles. Au contraire, la participation, tant locale, que nationale ou étrangère était importante et découvrit avec intérêt des paysages mal connus et des sites protohistoriques mésestimés. Les organisateurs méritent des compliments car ils firent preuve à la fois de rigueur, d'originalité et de fantaisie. Il importe de continuer sur cette lancée et la tâche s'annonce rude pour 1990 et 1991, à Evreux et Pontarlier, avec à l'affiche des thèmes généraux difficiles, mais de vaste ampleur. Des efforts seront tentés, comme à l'ordinaire, pour faciliter l'accueil de tous.

Il reste à remercier ceux qui permettent l'impression à moindre frais, de cette modeste brochure : Claude MORDANT et son secrétariat pour la dactylographie, J-L. FLOUEST et la direction du Lycée Saint-Exupéry de Saint Dizier pour l'impression.

J-P. MILLOTTE

CHEVRIERES, " La Plaine du Marais"

Les ensembles de La Tène

par Vincent Bernard et François Malrain *

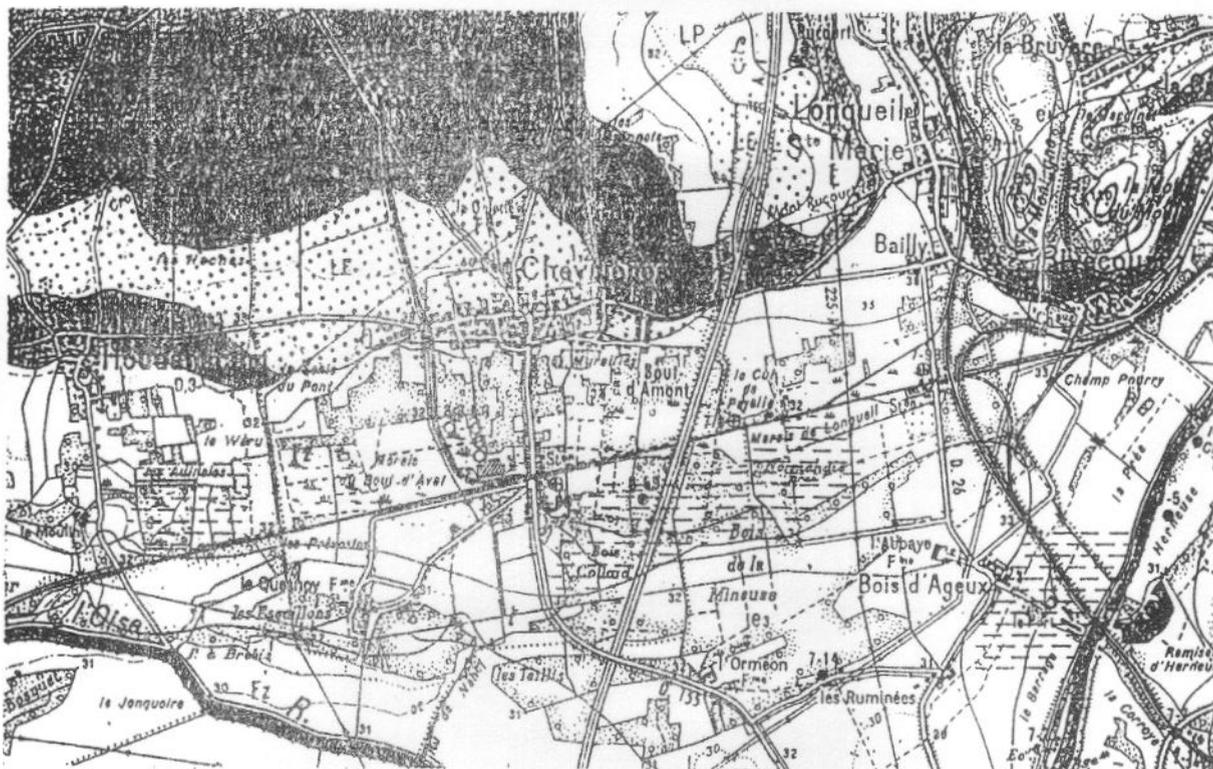


Fig. 1 : Plan de situation du site de Chevières "La Plaine du Marais"

1. INTRODUCTION

C'est à la suite de la découverte du site de Chevières "La Plaine du Marais" que le programme de sauvetage et d'étude des sablières de la Vallée de l'Oise (fig 1) a été mis en place.

La fouille de ce gisement fut d'un intérêt capital pour des raisons qui tiennent autant aux informations qui y ont été recueillies, qu'à la stratégie générale d'inter-

vention qu'elle nous a permis de mettre en place.

On a découvert à la Plaine du Marais, des témoins couvrant une période qui s'étend du Néolithique à la Tène tardive, avec quelques hiatus en ce qui concerne notamment le Bronze Ancien et Moyen et le Premier Age du Fer. Au total il s'agit d'une bonne séquence chronologique qui livrera sans doute des éléments de référence et de comparaisons pour la région.

* Equipe Archéologique, Château d'Aramont, 60410 VERBERIE; C.R.A.V.O. 60200 COMPIEGNE.

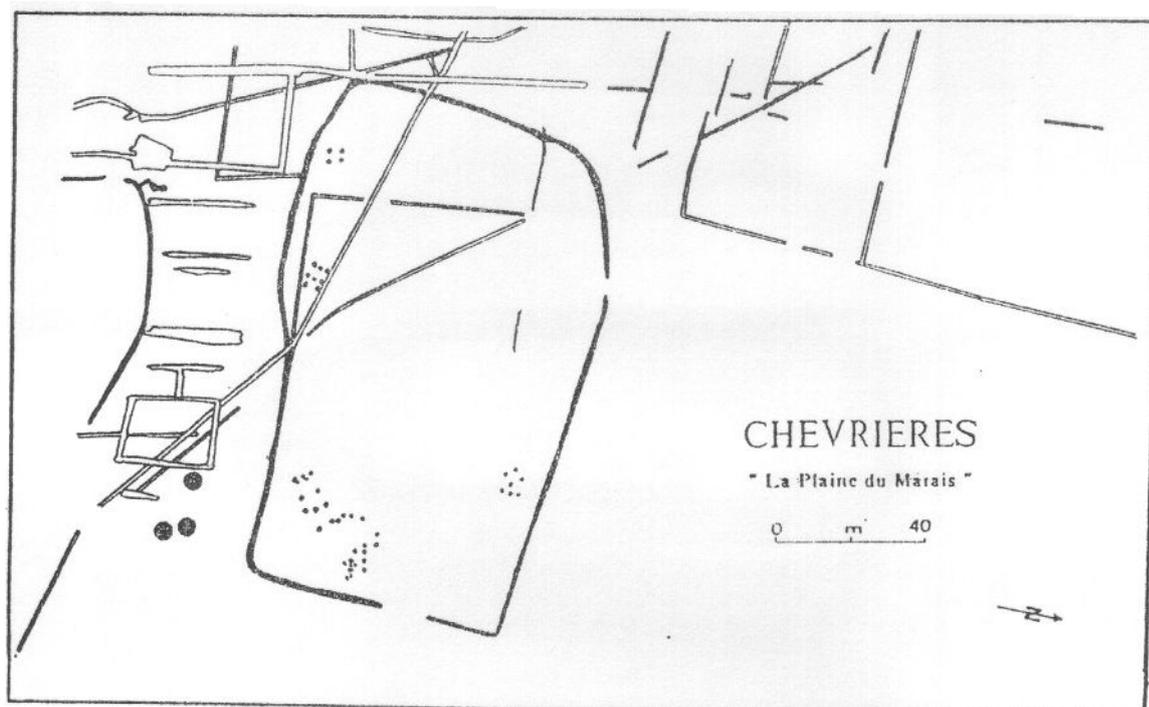


Fig. 2 : Plan de répartition des fosses et structures de La Tène moyenne (phase 1)

L'intérêt principal du site est d'avoir livré tout un complexe agricole occupé de La Tène moyenne jusqu'à La Tène finale.

De nombreuses structures attribuées à ces périodes y furent mises en évidence, livrant ainsi les parcelles de deux fermes indigènes, et de quelques bâtiments s'y rapportant. En outre, plusieurs centaines de fosses, viennent compléter cet ensemble.

1.1. L'organisation de l'espace à La Tène moyenne

Deux ensembles voisins ont été datés de la Tène moyenne. Le premier a livré des structures d'habitat, (fig. 2) Il est ceinturé par un fossé, le ST 1, qui mesure 140 m de long, pour 70 m de large et 1 m environ de profondeur. Le ST 1 est interrompu par deux ouvertures, l'une de 10m à l'est et l'autre de 5m au nord. Le second ensemble paraît avoir eu une fonction agricole.

1.1.1. Les structures d'habitat

La première structure, parallèle au ST 1, est probablement un grenier sur quatre poteaux (fig. 3 :

n° 1). Ces derniers mesurent en moyenne 45cm de diamètre et sont espacés d'environ 2m. De couleur gris clair en surface, ils ont une profondeur variant de 15 à 20cm et leur remplissage sableux est homogène. Dans une autre phase que nous n'avons pu dater pour l'instant, une vidange de foyer est venue s'intercaler entre deux de ces poteaux. Son remplissage contenait de nombreuses graines de céréales carbonisées.

La seconde structure d'habitat, située parallèlement au fossé ST1 (fig. 3 : n°2), est composée de huit poteaux mesurant entre 34 et 70cm de diamètre. Leur organisation délimite une habitation de 6m de long sur 5m de large. Le remplissage des trous de poteau est en tout point similaire à celui que nous avons décrit précédemment.

Le troisième bâtiment nous pose quelques difficultés d'interprétation et seule une analyse plus poussée nous permettra de définir s'il s'agit d'une seule maison ou de deux constructions. Comme les deux précédents, ce bâtiment se situe à proximité du ST1. Toutefois il se présente de biais par rapport à l'angle sud-est du fossé, (fig. 3 : n°3)

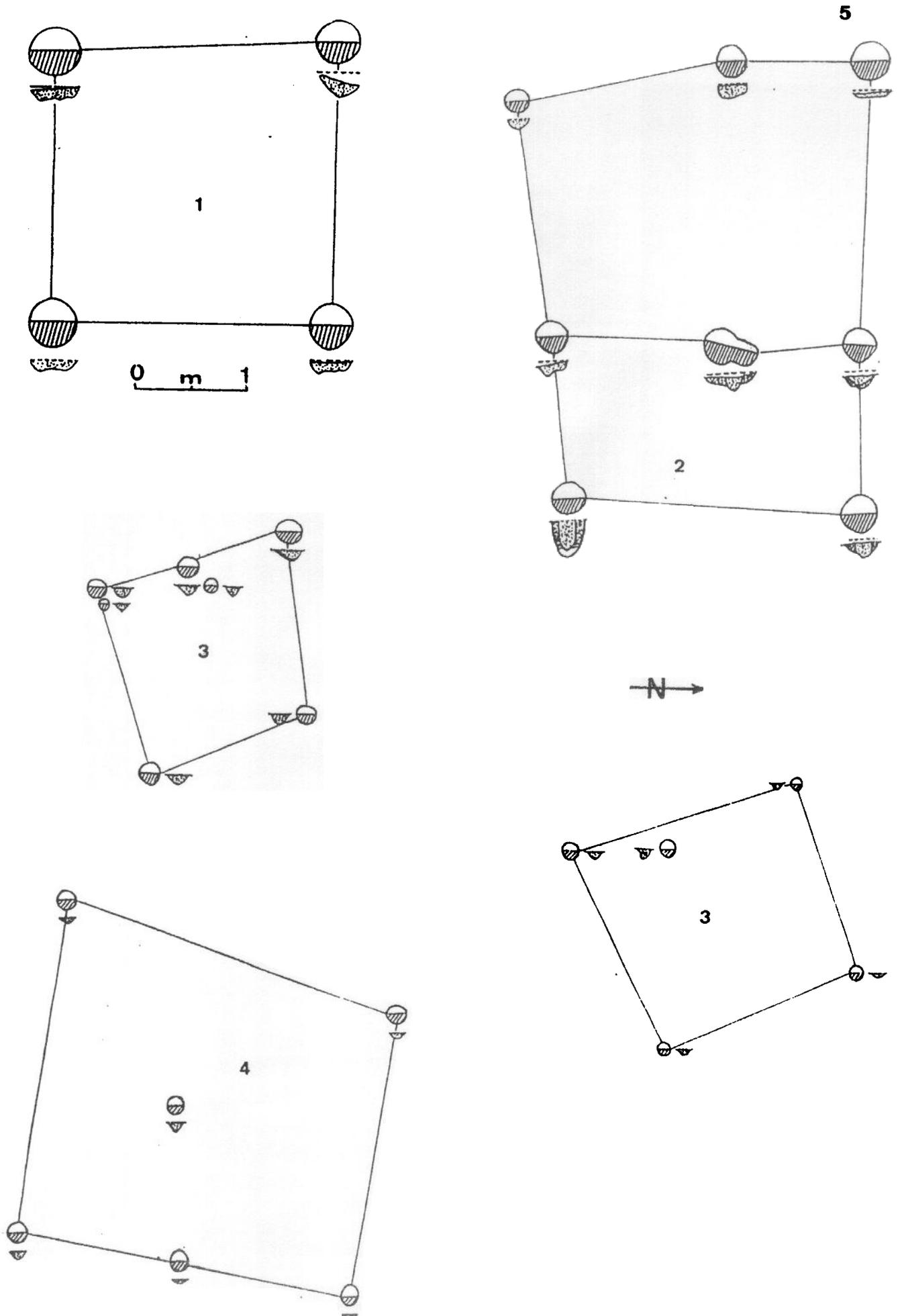


Fig. 3

Au nord, une nouvelle organisation de poteaux, cette fois parallèle au ST1, indiquerait un autre bâtiment. Elle est composée de sept poteaux délimitant un espace de 6m de long sur 4m de large.

Cet inventaire des structures d'habitat est provisoire; il est possible qu'il soit modifié et complété ultérieurement, au cours d'une étude plus approfondie. En effet de nombreux autres trous de poteau disséminés sur l'ensemble du site pourraient éventuellement être associés et délimiter ainsi d'autres structures d'habitat.

1.1.2. Le fossé ST 1

Le fossé ST 1 a fait l'objet d'une attention particulière tout au long des décapages. Il a bénéficié d'une fouille intégrale, mètre par mètre, en carrés opposés, afin de pouvoir observer aussi bien longitudinalement que transversalement la dynamique de son comblement. Le remplissage est stratifié sur ses 405 mètres de longueur, (fig. 4). On a pu définir au total 16 couches, qui pour certaines ne présentent qu'un développement ponctuel ou lenticulaire.

Pour chaque couche, le matériel a été décompté et pesé par catégories (silex, pierres chauffées, céramique et ossements). L'étude de la dynamique du

remplissage a permis ensuite de regrouper ces couches en trois ensembles principaux (inférieur, moyen et supérieur).

Deux types d'études sont envisagés. Une analyse diachronique tentera de rapporter les ensembles stratigraphiques à des phases d'utilisation datées par la typologie du mobilier. Une étude synchronique portera ensuite sur la distribution spatiale du mobilier de chaque couche. A cet effet un plan du fossé sur lequel sont figurés les mètres carrés a été réalisé sur ordinateur. Un système de trames dégradées a été défini pour illustrer la densité des artefacts; il permet d'obtenir rapidement une vision synthétique de la répartition du mobilier par ensemble stratigraphique. On espère ainsi pouvoir étudier de manière fine l'évolution des relations fonctionnelles entre le fossé et la zone d'habitat qu'il délimite.

1.1.3. Un espace d'activités agricoles

Cet ensemble de La Tène moyenne peut être complété au sud par un autre fossé dont la forme semble similaire. Cependant l'absence quasi-totale de matériel dans son remplissage et la rareté des structures qu'il enferme laissent supposer qu'il délimitait un espace de pacage pour le bétail.

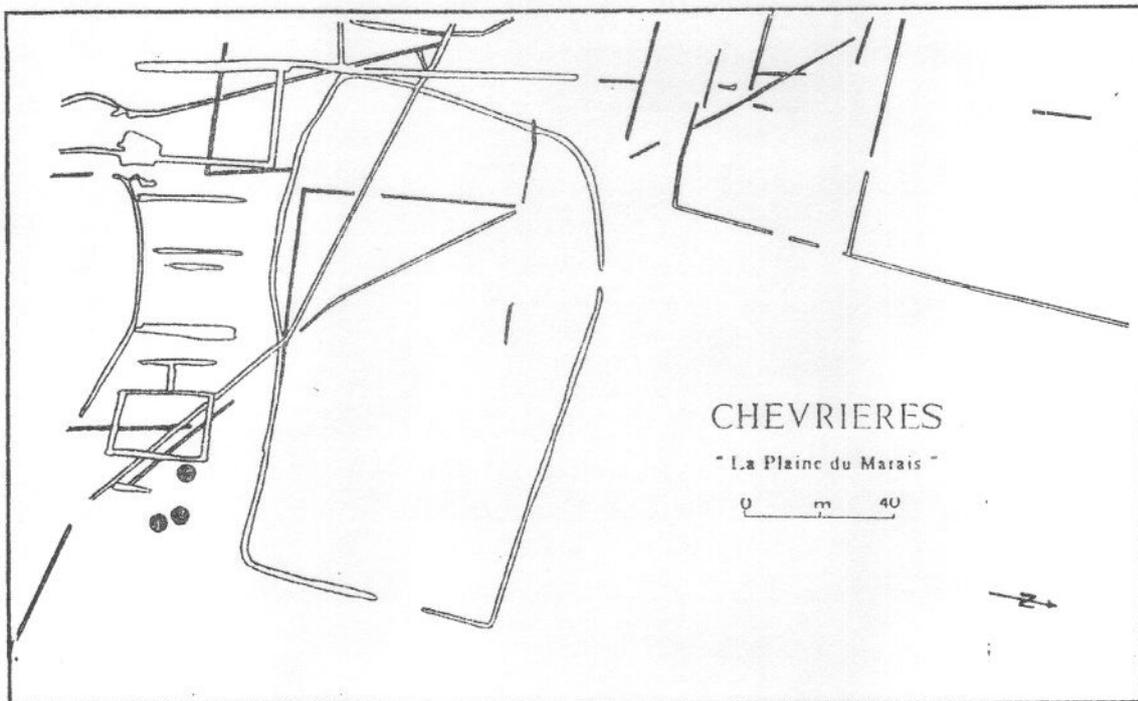


Fig. 4 : Plan de répartition des fosses et structures de La Tène moyenne (phase II)

1.1.4. Une deuxième occupation de La Tène moyenne

Une seconde phase de la Tène moyenne est uniquement représentée sur le site par quelques fossés nettement plus rectilignes que ceux de l'occupation précédente. Le principal d'entre eux se trouve à l'intérieur de l'espace délimité par le ST1 et semble même prendre appui sur celui-ci. L'arasement de ces structures rend leur interprétation difficile d'autant que le matériel archéologique fait défaut.

2.2. Une nouvelle organisation de l'espace à La Tène Finale

Une troisième occupation du site datant de La Tène finale s'implante au nord-ouest de l'ensemble précédent. Il s'agit en fait d'une seconde ferme établie à peu de distance de la première et de même orientation. En revanche son parcellaire est différent: il est très régulier et présente deux parties distinctes, (fig. 5)

2.2.1. Un enclos à bétail

Le premier ensemble est le plus petit. Il contient très peu de structures et les fossés qui le délimitent sont

très pauvres en mobilier. Ces éléments suggèrent que cet espace ne devait pas contenir de structures d'habitat. Par ailleurs l'élément le plus remarquable est son entrée en chicane qui conforte l'hypothèse selon laquelle cet ensemble était utilisé comme enclos à bétail. L'aménagement de la porte permettait à la fois de faire ralentir le bétail et de le compter.

2.2.2. L'occupation humaine

En revanche, le deuxième espace, par le nombre de ses structures et par l'abondance du matériel qu'il a livré, semble plutôt avoir été destiné à l'habitation. Malheureusement cet ensemble n'est connu que partiellement en raison des destructions occasionnées par la sablière. Compte tenu de la densité des structures, la distinction des bâtiments exigera un long travail d'interprétation.

2.2.3. La Tène Tardive

A la Tène tardive, (un ensemble de fossés vient recouper les fermes que nous venons d'étudier. Ces fossés sont incomplets (fig. 6) et leur étendue indiqueraient une vaste occupation de l'espace. Ils ne suivent pas la même orientation que les ensembles précédents. Des greniers sur quatre, six ou neuf

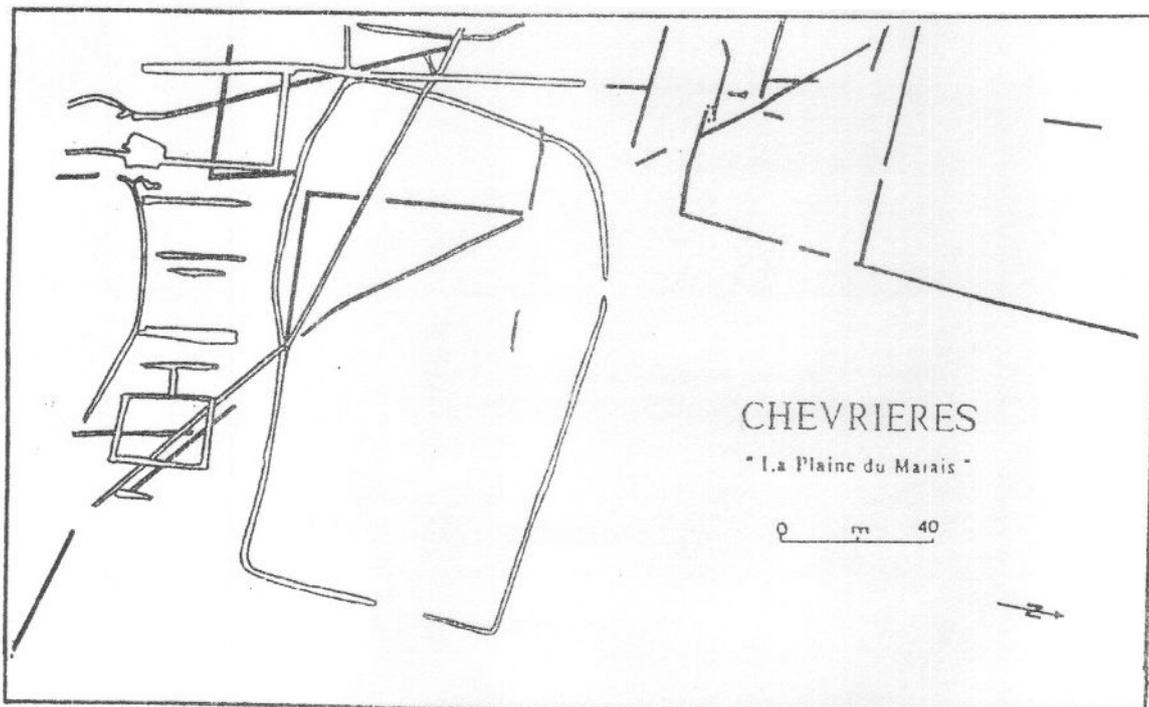


Fig. 5 : Plan de répartition des fossés et des structures de La Tène finale

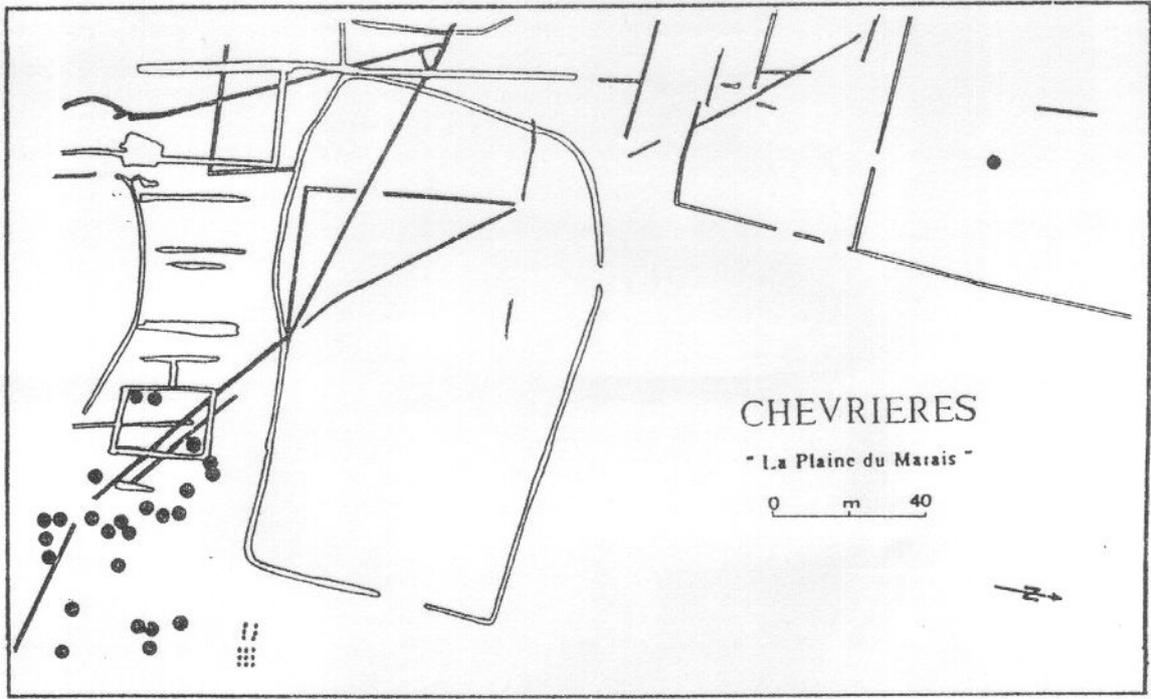
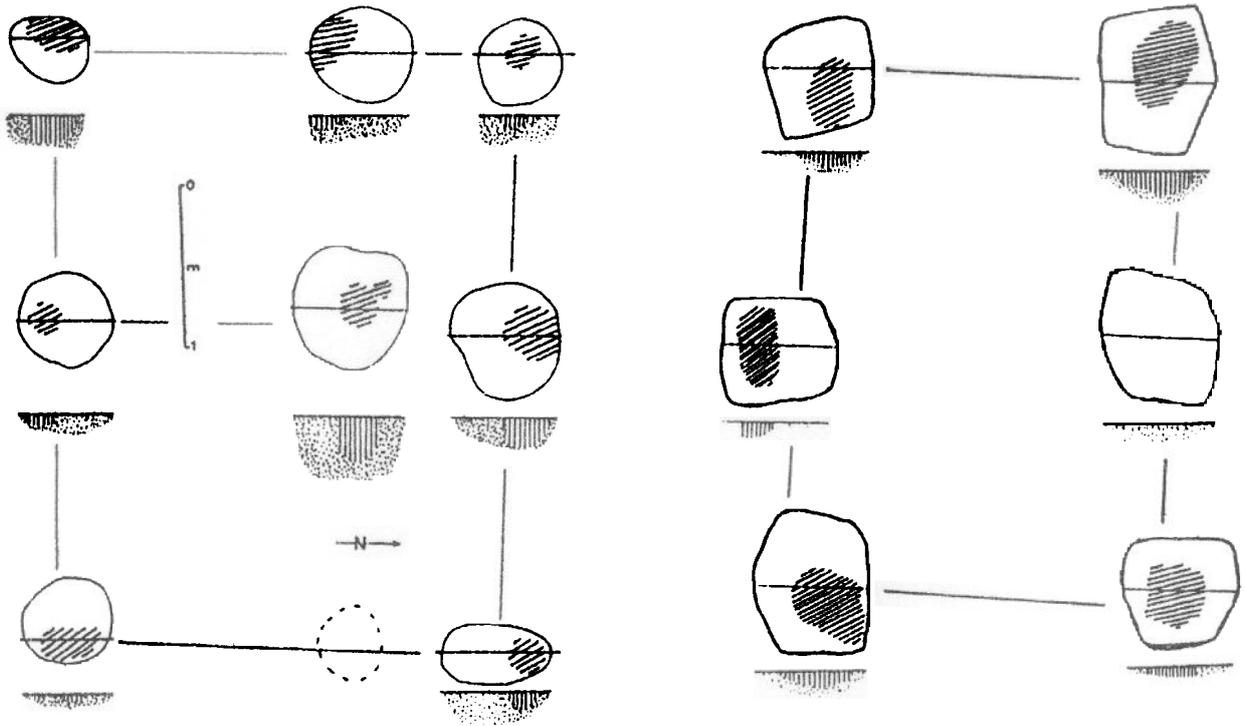


Fig. 6 : Plan de répartition des fosses et des structures de La Tène tardive



poteaux, des puits et de nombreuses fosses complètent cette organisation.

2.2.4. Les fossés modernes

A l'époque moderne une série de fossés est mise en place sur le site. Leur remplissage très argileux qui contenait de nombreuses coquilles d'escargots, contraste nettement avec les autres fossés comblés d'un sédiment sableux. Ils sont sensiblement parallèles au parcellaire actuel orienté nord/sud. La présence de tessons de céramique vernissée et de faïence prouvent que ces fossés ont été utilisés au XVIII^{ème} siècle.

Conclusion

Ces ensembles de La Tène II et III sont donc d'un intérêt principal pour connaître l'organisation du parcellaire à l'époque gauloise. Leur fouille exhaustive sur 5,2 hectares nous permet de mieux appréhender cette distribution. Le travail post-fouille effectué sur les plans et surtout sur la répartition spatiale du matériel dans le ST1 nous offre la possibilité d'approfondir très largement la question. Au début de la période Gallo-romaine, le site a été abandonné. Cependant les occupations de cette

période ne manquent pas dans la moyenne vallée de l'Oise, ainsi à "La butte de Rhuis" et à Longueil Ste Marie "Le Bois harlé".

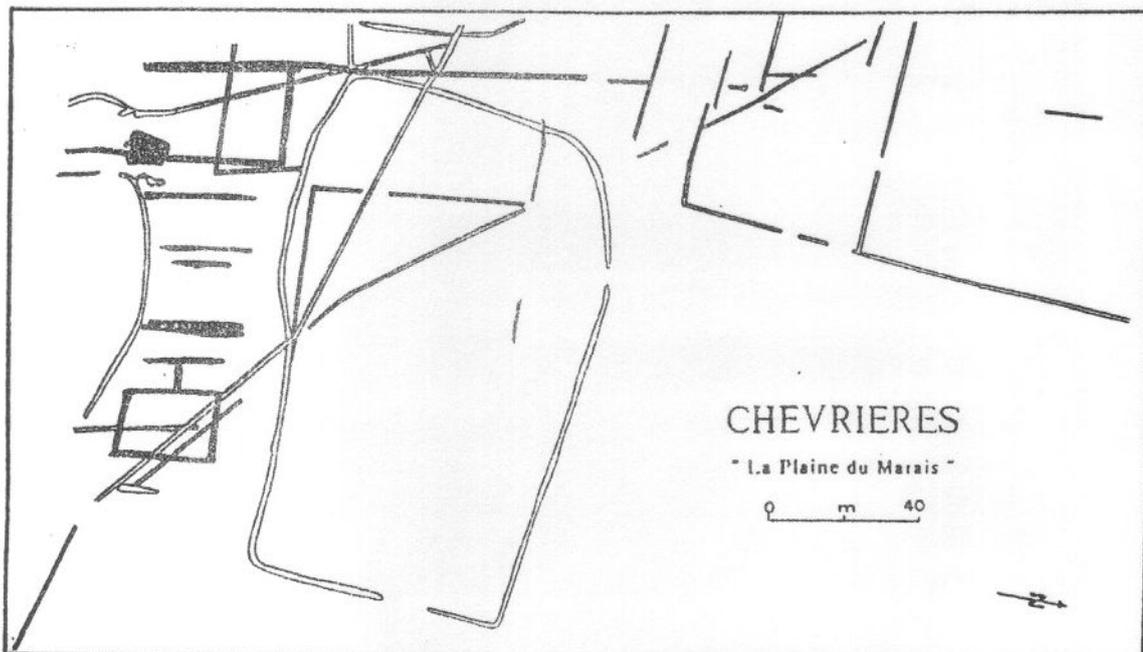


Fig. 7 : Plan de répartition des structures modernes

LE COMPLEXE PROTOHISTORIQUE D'ACY-ROMANCE (Ardennes)

Bernard LAMBOT

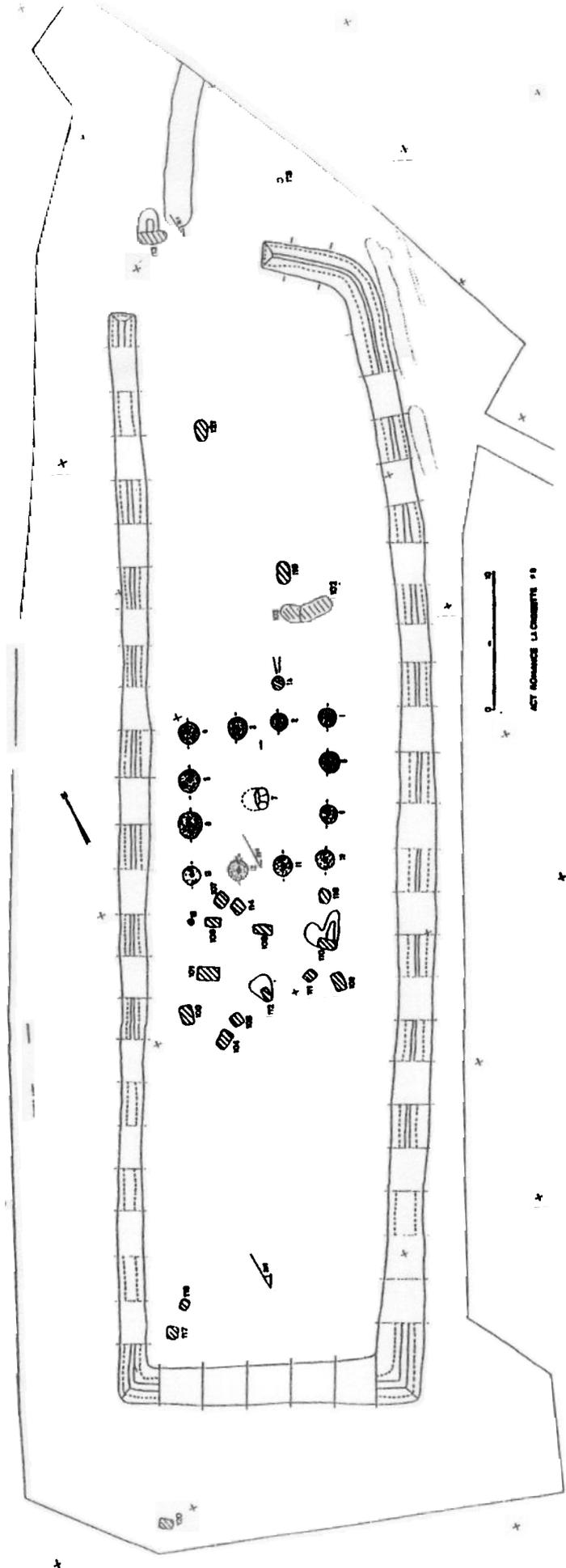
Commencée en 1981 la fouille du complexe protohistorique (nécropoles, sanctuaires, habitats) d'Acy-Romance a été poursuivie en 1988 (AFEAF, n°5 et n°6). Nous nous sommes intéressés à une vaste enceinte quadrangulaire de 79,70 m. de longueur et 21,35 de largeur. Le fossé profond d'1 m. à 1,40 m., de section trapézoïdale, est ouvert au Nord-Est. Un chemin aboutit juste dans l'axe de cette entrée. Le décapage intégral (3500 m²) de cette structure nous a révélé la présence parfaitement centrée d'une construction quadrangulaire sur 10 poteaux de 9 m. de côté surmontant une fosse à triple creusements de profondeurs inégales. Dans le fond de cette fosse (1,03 m. maximum de profondeur) ont été jetés pêle mêle des os humains et animaux incinérés et des fragments de vases.

Vingt incinérations ont été découvertes dans l'aire de l'enceinte et une à l'extérieur au Sud-Ouest. Huit d'entre elles sont dispersées et treize sont groupées en demi-cercle autour de l'emplacement d'un bûcher funéraire. Une de ces tombes a été creusée dans le fond même du bûcher et elle recelait le seul couteau à rivets de la nécropole. Dans les ossements brûlés du fond du bûcher ont été trouvés deux fragments d'un manche en os s'adaptant à la soie du couteau de cette dernière tombe. Nous avons donc la sépulture la plus récente de ce groupe et certainement de l'ensemble.

Les incinérations les plus anciennes sont celles dispersées qui comptent des fibules à pied venant se rattacher par une griffe ou une bague sur l'arc, les autres renfermant des fibules de Nauheim. Une étude détaillée en cours aurait tendance à confirmer notre impression première voyant en ces sépultures un choix sociologique. Pratiquement chaque tombe du groupement présente une particularité : 1 à 8 monnaies, 1 à force, 1 à chaîne de ceinture et couteau, 1 à trousse de petits couteaux et tranchets, 1 à seau etc... L'identification parmi les ossements incinérés d'animaux de trois petits chiens (20 à 30 cm.) renforce cet aspect sélectif. La fourchette chronologique retenue actuellement est de - 150 à - 50 av. J-C.

Dans le même temps nous avons commencé les premières recherches sur les zones d'habitats situés à 800 m. à l'Ouest. Nous avons mis au jour à mi-pente un petit bâtiment sur 4 poteaux et parois palissadée Ouest datée par un potin et 1 fibule de la Tène finale. Un peu plus au Sud c'est un riche silo en cloche de la Tène moyenne qui a été vidé. Sur le sommet du plateau un décapage de 500 m² a révélé la présence d'un bâtiment sur 8 poteaux, d'une dépression ayant piégé du mobilier du 3ème siècle après J-C. et de 2 fossés se recoupant.

Dans le même temps les prospections aériennes ont montré au la seconde nécropole de la fin de la Tène moyenne et



de la Tène finale à Nord-Ouest de l'habitat est plus vaste que ce que nous en connaissions. De nouveaux enclos sont apparus et des fossés limitant au Sud l'habitat de la Tène moyenne ont été photographiés.

A titre anecdotique nous avons profité de l'effondrement du bouchon d'un puits médiéval pour y descendre et nous avons constaté que l'eau sur le plateau n'est accessible qu'à 61 m. de profondeur. Une étude environnementale en cours nous a permis de détecter un chemin menant de l'habitat à des sources et des marais en vallée. La difficulté d'accéder à la nappe phréatique sur le plateau est vraisemblablement à l'origine de ce chemin.

LA FOUILLE DU TERRAIN GANGNERON A LEVROUX (Indre).

par Sophie Krausz.

Le terrain Gangneron fait partie du Village Gaulois des Arènes, vaste ensemble appartenant à La Tène II et III, en cours de fouille depuis une quinzaine d'années.

La parcelle se situe à l'ouest des zones exploitées jusqu'en 1986, c'est-à-dire à l'ouest des terrains Rogier, Vingon, Lacotte Philippe Rogier et Château-Gaillard. Ces terrains (mis à part Château-Gaillard, plus éloigné et différent du point de vue de ses structures et de sa datation plus récente) constituent un ensemble à peu près homogène, même si on y décèle des différences internes, caractérisant sans conteste des activités principalement artisanales : métallurgie du fer et du bronze, ateliers monétaires, travail de l'os, tissage etc. Les structures archéologiques se composent pour les trois quarts de fosses dont le remplissage est détritique ; elles recèlent un mobilier exceptionnellement abondant. Le quart restant concerne des trous de poteaux qui ne permettent pas dans l'état actuel des connaissances de déterminer si l'habitat à proprement parler est contigu à la zone artisanale, ou bien distinct.

Le terrain Gangneron est éloigné de cette zone d'environ 300 mètres. Une surface de 375 m² a été décapée et fouillée en sauvetage urgent au cours du mois de septembre 1989. Deux types de structures sont apparues : des fosses au nombre de 5, et 79 trous de poteaux.

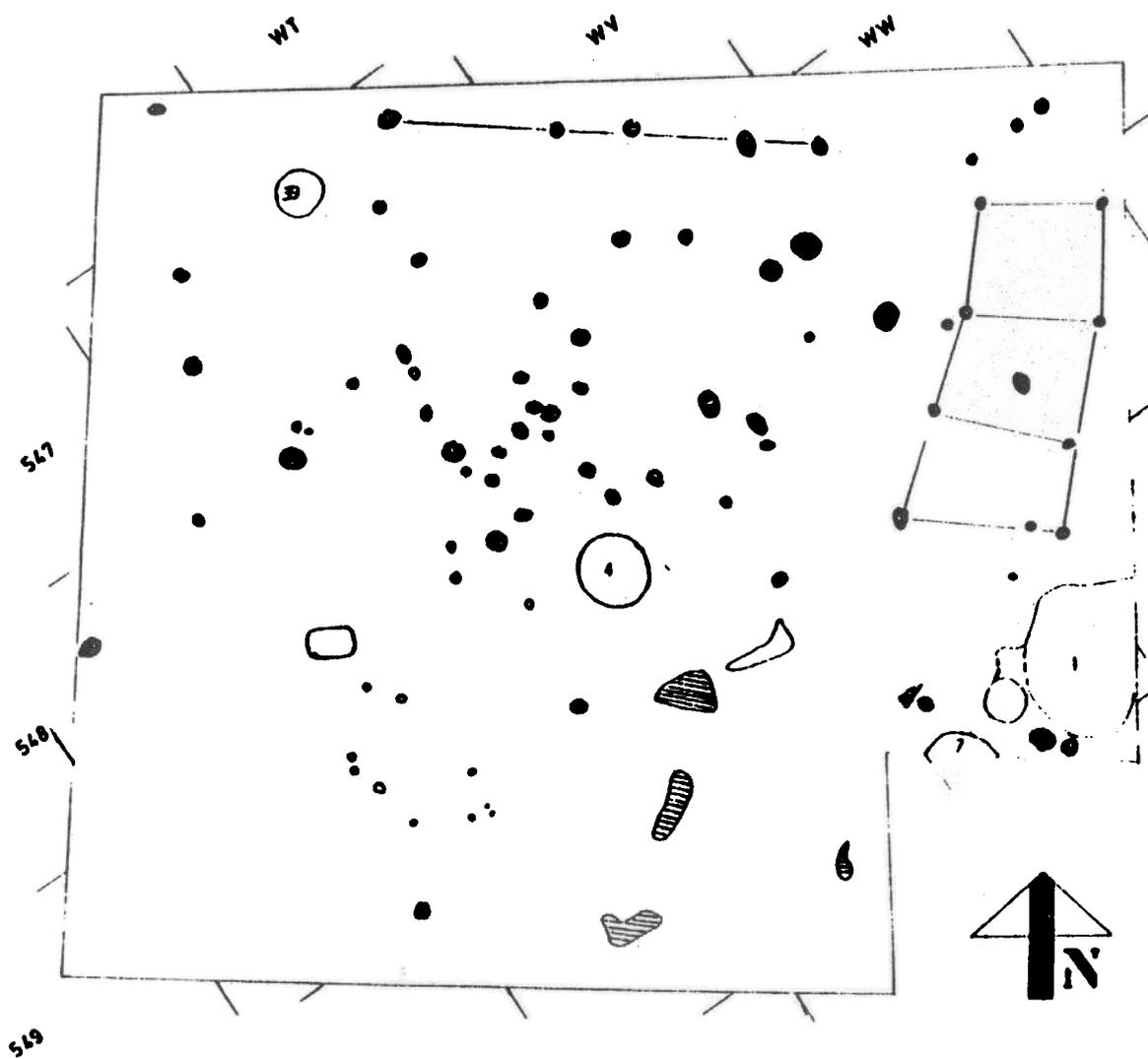
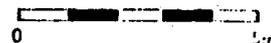
Sur les cinq fosses on a pu reconnaître deux silos bien typiques (structure 4 et 7), dont l'un profond d'environ 1,80 mètre ne contient aucun mobilier, et l'autre beaucoup moins profond recèle quant à lui de nombreux tessons de céramique, des ossements animaux, un fragment de bracelet en pâte de verre et un couteau en fer intact.

La plus grande structure de la parcelle (structure 1 : 3mx2m) a surtout attiré notre attention par l'abondance des fragments de bracelets de lignite qu'elle contenait.

LEVROUX - LES ARENES TERRAIN GANGNERON 1988

plan des structures

TROU DE POTEAU ●
FOSSE ○
STRUCTURE MODERNE ●



La datation de ces fosses semble correspondre à la datation générale du site, c'est-à-dire à La Tène finale.

Seule la structure 39 fait exception : il s'agit d'une petite fosse ovale, dont les couches ont été malheureusement très arasées. Elle contenait, outre un grand nombre de petites pierres et silex brûlés, un tesson décoré attribuable à l'Age du Bronze ancien ou moyen. Le fond de la fosse était presque totalement carbonisé, ce qui laisse à penser que sa fonction primaire a pu être celle d'un foyer.

Au niveau des trous de poteaux, aucun plan de bâtiment n'apparaît de façon manifeste. On peut parler ici d'une véritable nébuleuse de trous de poteaux qui semble résulter de constructions successives. Deux ensembles se détachent toutefois : le premier, contre la berme nord du chantier, par une ligne de cinq trous de poteaux aux profils à peu près équivalents. Cette ligne ne trouve actuellement aucun prolongement. Le deuxième ensemble se situe contre la berme est : il s'agit d'un groupe de huit trous de poteaux dont les profils et les profondeurs sont semblables ; on pourrait y voir une nef d'un bâtiment qui trouverait ses prolongements à l'extérieur de la zone explorée, ou bien deux petits bâtiments sur quatre poteaux juxtaposés.

Après cette description succincte des structures, on remarquera que le terrain Gangneron n'apporte pas pour l'ensemble du Village des Arènes les informations que nous attendions concernant les bâtiments du village.

En revanche, et c'est pour nous l'enseignement majeur, il s'oppose fondamentalement du point de vue du rapport entre les différents types de structures (nombre de fosses et de trous de poteaux) à l'ensemble des zones fouillées jusque là.

Il nous semble manifeste que nous sommes en présence d'un type d'occupation différent, caractérisé par une majorité de "restes" de constructions. La présence de deux silos sur cinq fosses et de bâtiments de petites dimensions (à petits trous de poteaux), nous conduit à penser que l'activité principale du terrain Gangneron pourrait relever du stockage.

DECOUVERTES RECENTES, EN MILIEU HUMIDE, DE LA TENE (?) AUX ABORDS DE BOURGES

Yannick RIALLAND

I) LE CADRE DE LA DECOUVERTE

A la suite des sondages de prospection, puis d'évaluation effectués dans la vallée alluviale de l'Yèvre, sur le futur tracé de la Rocade Ouest du contournement de Bourges, une zone émergée et occupée (îlot, presqu'île ?), bordée au Sud par la rivière, au Nord par une tourbière à sphaigne, a été détectée fin décembre 1988 sous plus d'un mètre de limon de débordement.

En bordure de la paléo-tourbière, un ouvrage constitué d'un probable large fossé contenant de très nombreux artefacts en bois gorgés d'eau, d'une double rangée de poteaux de chêne et d'un talus de pierres, a été localisé.

Cet édifice, détruit par un incendie, pourrait ceinturer la zone émergée côté marécage. Un probable chemin de tourbière constitué de rondins de résineux paraît y accéder.

L'occupation interne est attestée dans un sondage par la présence de pièces de chêne.

II) LE MOBILIER EN BOIS

De nombreux objets manufacturés en bois ont été mis au jour à la pelle mécanique, dans les sondages n°6 et 7, dans le remplissage de ce qui semble correspondre à un large fossé, sans doute en eau.

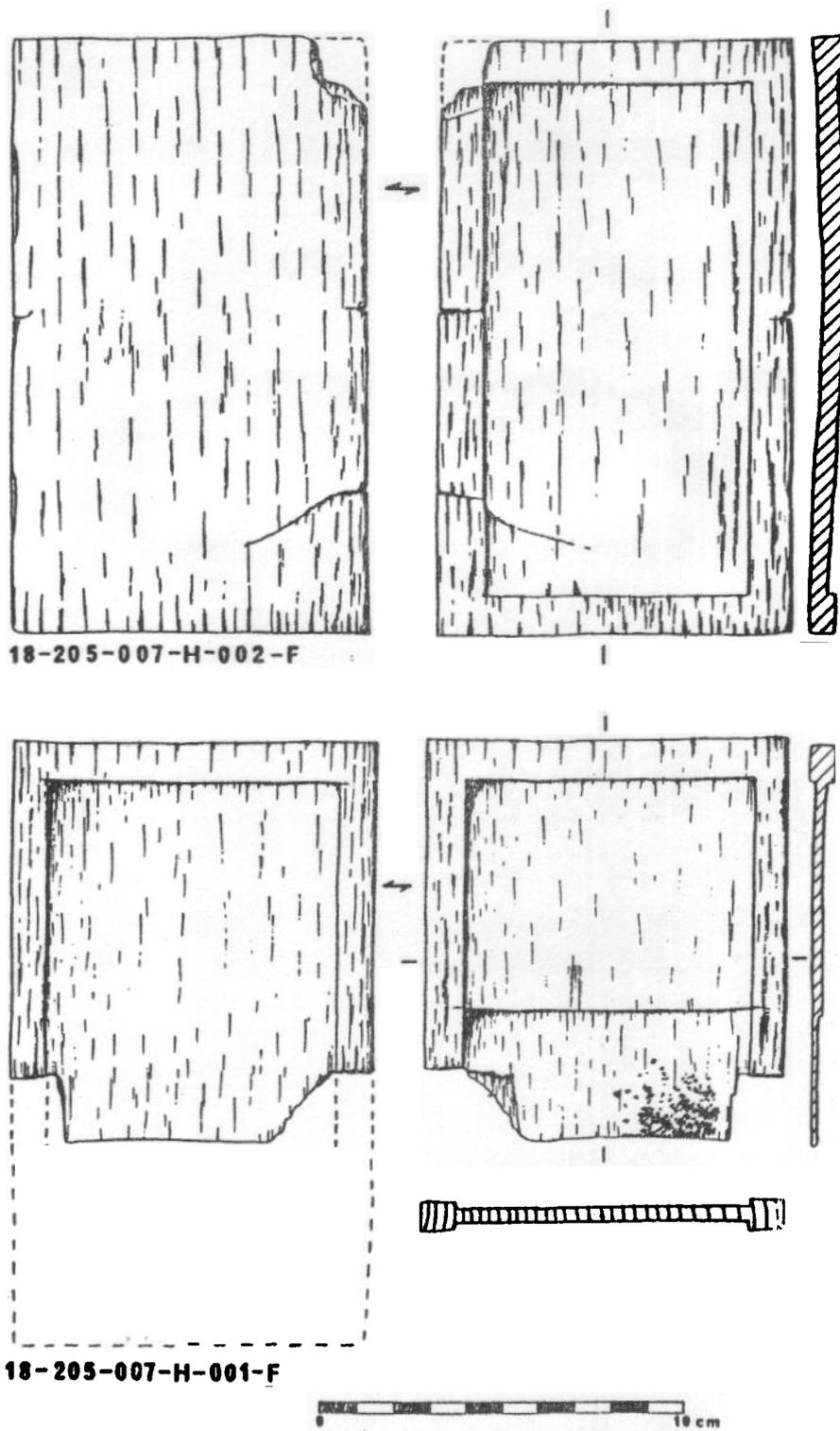
On notera, qu'en égard au faible volume de sédiments extrait, il semble y avoir une forte densité de mobilier en bois parfaitement conservé, au moins à cet endroit du gisement.

Outre des objets tels qu'une semelle de chaussure, les restes de récipients constitués de douvelles et contenant des résidus organiques (résine ?...), et des outils dont la fonction n'est pas connue, il convient de faire une mention particulière à des artefacts rares et parfaitement identifiables.

Il s'agit de tablettes à écriture romaines (tabellae ceratae) en bois tendre (fig. n°1). Cette identification repose notamment sur les exemplaires trouvés à Saintes dans un puits funéraire des I^{er} et II^{ème} siècles (ROUVREAU, 1975, pp. 43-45). Les deux tablettes découvertes constituent sans doute un cahier, peut être du même type que ceux de Saintes (Codex triplex). L'une d'elles, malheureusement incomplète, porte des traces de cire. On soulignera le caractère exceptionnel de ce type de mobilier (pourtant sans doute commun) très rarement conservé (Pompéï, Dacie, Saintes...).

III) LES ELEMENTS DE DATATION

1°) Datation absolue



Tablettes à écriture en bois (tabellae ceratae)

Un fragment de poteau issu du sondage n°7 a été soumis au datage par le radiocarbone au laboratoire de datations isotopiques de Lyon (Monsieur J. EVIN).

La date obtenue est Ly 4682 = 2143 ± 80 BP, soit après correction dendrochronologique (courbe de Klein) l'intervalle suivant : 371 avant J-C. à 02 après J-C.

Cette date absolue situe donc la construction (ou une phase de la construction) de l'établissement entre la Tène Ia et le début du premier siècle de notre ère.

2°) Les éléments de datation relative

Un tesson de céramique fine mais non tournée a été découvert dans la couche de limon de débordement scellant l'empierrement mis au jour dans le sondage n°6.

Les tablettes à écriture (cf. le mobilier en bois) sont également un indice précieux de datation. En effet, elles ont pu être utilisées en gaule par des marchands grecs ou romains dès la Tène finale, puis par la gaule romanisée jusqu'au début du haut Moyen-Âge.

Contrairement au datage C 14, elles correspondent à la phase d'utilisation de l'établissement.

IV) L'ENVIRONNEMENT ARCHEOLOGIQUE

Il convient de mentionner la présence d'un certain nombre de sites proches des Avrillages présentant des conditions de gisement comparables et intéressant la protohistoire.

En 1878, lors de l'aménagement d'une pièce de terre en îlot, dans une boucle que fait la rivière du Moulon, a été découverte une épée en bronze, type langue de carpe. Il est important de noter qu'au contact de cette épée, à une profondeur d'environ 2 m., une ligne de trois pieux de bois a été observée dans un sédiment tourbeux (A. des MELOIZES, 1889-90).

Entre 1886 et 1888, lors de la construction du chemin de fer de Dun le Roi, dans la prairie de Saint-Sulpice, a été découvert un rasoir de bronze, attribuable au Hallstatt B ou C (A. de la Guerre, 1892-1893).

V) LES PERSPECTIVES

Les données historiques et bibliographiques, la nature des objets en bois exhumés et la datation par le radiocarbone permettent d'exclure que les structures repérées au lieu-dit "Les Avrillages" puissent être médiévales ou post-médiévales.

Le recoupement de la date C 14 et de la datation relative suggérée par les tablettes à écriture permet de cibler la phase d'édification puis d'occupation du gisement entre la Tène ancienne et la fin du Bas-Empire, ou le tout début du haut Moyen-Âge. Cette fourchette chronologique couvre une période de plus de huit siècles qu'il convient cependant d'essayer de préciser.

En effet, la connaissance de l'évolution de l'occupation humaine liée à la capitale des Bituriges cubii,

entre la Tène ancienne et le IV^{ème} ou le V^{ème} siècle après J-C., laisse bien peu de probabilités pour qu'une même installation en milieu palustre, limitée par la nature des lieux à un espace restreint et contraignant, ait pu traverser sans encombre une aussi longue période.

D'autre part, l'installation d'un groupe humain dans une zone marécageuse, en marge d'une cité importante, avec toutes les difficultés et les inconvénients que cela représente, doit nécessairement trouver sa justification par un pôle d'intérêt lié à une activité spécifique et / ou éventuellement (zone refuge par exemple).

Ces considérations nous permettent de formuler plusieurs hypothèses de travail :

Alain FERDIERE a souligné l'importance que revêt le Cher comme axe de circulation et de commerce, et ce depuis la protohistoire (FERDIERE, 1976). Avar-Icum, littéralement le port sur l'Yèvre, "devait être le principal point de rupture de charge entre le portage venant de la Loire (ou y allant) et la voie fluviale de l'Ouest." (FERDIERE, *op. cit.*, p. 168).

Si l'emplacement d'un quai du premier siècle de notre ère a été établi par l'archéologie sur les bords de l'Auron, au Sud-Est de la ville (FERDIERE, 1977) et si celui d'une batellerie du haut Moyen-Age est attesté sur le cours de l'Yèvre, à l'Ouest de Bourges, en revanche de telles installations gauloises nous sont totalement inconnues.

On ne peut donc pas exclure que les structures détectées aux Avrillages soient en rapport avec une telle activité.

D'autre part, quelque soit la nature du site et dans l'hypothèse d'une installation antérieure à la conquête, il n'est pas impossible que la destruction par incendie des structures de bois soit liée au siège et à la destruction d'Avaricum par les légions de César (CESAR, VII, 15 à 17).

Bien entendu, il ne faut pas négliger la possibilité d'une occupation purement gallo-romaine (en liaison avec une villa proche par exemple) et d'un type d'activité non directement lié à la batellerie. L'intervalle donné par la date C. 14, après correction dendrochronologique, ne semble pas permettre d'envisager, dans ce cas, une phase d'identification postérieure au début du premier siècle après J-C.

Quelque soit le degré de validité de ces hypothèses, une fouille de sauvetage en milieu humide, a été décidée, sous l'emprise de la future rocade Ouest de Bourges.

Sans préjuger de la fonction ni de la situation chronologique avant et / ou après la conquête romaine, les structures immobilières et les artefacts en bois déjà exhumés devraient permettre un apport primordial à la connaissance des abords immédiats du centre dont l'importance économique est perceptible depuis le Hallstatt final (RUEFFIER, 1986).

La question des ruptures ou des continuités d'occupation en milieu rural, entre la Tène et la période gallo-romaine, déjà esquissée par les opérations de l'A 71, pourrait notamment être abordée à cette occasion (BARBE, 1987 a et BARBE, 1987 b).

Ces perspectives sont d'ailleurs susceptibles de

dépasser largement le cadre strictement régional par la qualité des informations potentielles d'un gisement fossilisé en milieu humide, fait qui n'est plus à démontrer (PETREQUIN, 1984, p. 317-318).

On ajoutera que l'étude des milieux humides anthropisés, déjà amorcée sur le tracé de l'A 71 dans un chenal fossile du Cher (RIALLAND, 1987), sera développée, outre la présente opération, dans le cadre de celles de la rocade de Saint-Amand-Montrond (vallée alluviale du Cher).

Conjointement à l'obtention des données purement archéologiques, l'accent sera mis sur les études de paléo-environnement et visera surtout à la réalisation, en cours, d'une courbe dendrochronologique pour le centre de la France (Laboratoire de Chrono-écologie de l'Université de Besançon).

BIBLIOGRAPHIE

- BARBE, 1987 a** : Barbé Hervé, Luberne Alexis ; L'habitat proto-historique des Chassepins, Bourges (Opération A 71 et rocades), in Le site de Bourges, son territoire aux âges des métaux, catalogue exposition, Bourges, éd. A.D.A.R.C., 1987, pp. 64-65.
- BARBE, 1987 b** : Barbé Hervé, Mairesse Alain, Une occupation de la fin de l'indépendance gauloise sur le site du Noir à Beurat, Bourges (opération A 71), in Le site de Bourges, son territoire aux âges des métaux, catalogue exposition, Bourges, éd. A.D.A.R.C., 1987, pp. 66-68.
- CESAR** : Cesar, La guerre des Gaules, traduction Maurice RAT, Garnier-Flammarion, Paris, 1964.
- FERDIERES, 1976** : Ferdières Alain, La vallée du Cher comme voie de relation Est-Ouest à l'intérieur de la Gaule, in actes du 97ème Congrès National des Sociétés Savantes, Nantes 1972, remise à jour 1975, Paris 1976 pp. 165-179, cates.
- FERDIERES, 1977** : Ferdières Alain, Découverte d'un quai romain à Bourges Lazenay (Cher), in Caesarodunum, n°12, 1977 pp. 326-332.
- GUERE (A. de la), 1892-93** : A. de la Guère, Note sur divers objets gaulois trouvés au environs de Bourges, 1873-1888, in M.S.A.C., XIX, 1892-93, pp. 24-26, pl. II
- MELOIZES, 1889-90** : A. des Méloizes, Note sur deux épées de bronze trouvées à Bourges et à Déols, in M.S.A.C., XVII, 1889-90, pp. 33-36, pl. I, fig. 7.
- PETREQUIN, 1984** : Pétrequin Pierre, Gens de l'eau, gens de la terre, ethno-archéologie des communautés lacustres, coll. La mémoire du temps, Hachette, Paris, 1984, 345 p.

- RIALLAND, 1987** : Rialland Yannick, Activité de défrichement et de travail du bois à l'Age du Bronze à Bruère-Allichamps (Opération A 71), in Le site de Bourges, son territoire aux âges des métaux, catalogue exposition, Bourges, éd. A.D.A.R.C., 1987, pp. 36-37.
- ROUVREAU, 1975** : Rouvreau M., Importantes découvertes à Saintes in Archéologia, n°79, février 1975, pp. 34-46.
- RUFFIER, 1986** : Ruffier Olivier, Troadec Jacques, Fouilles de sauvetage programmées au Collège Littré à Bourges, Rapport de fouilles, 1986, D.A.H. du Centre.

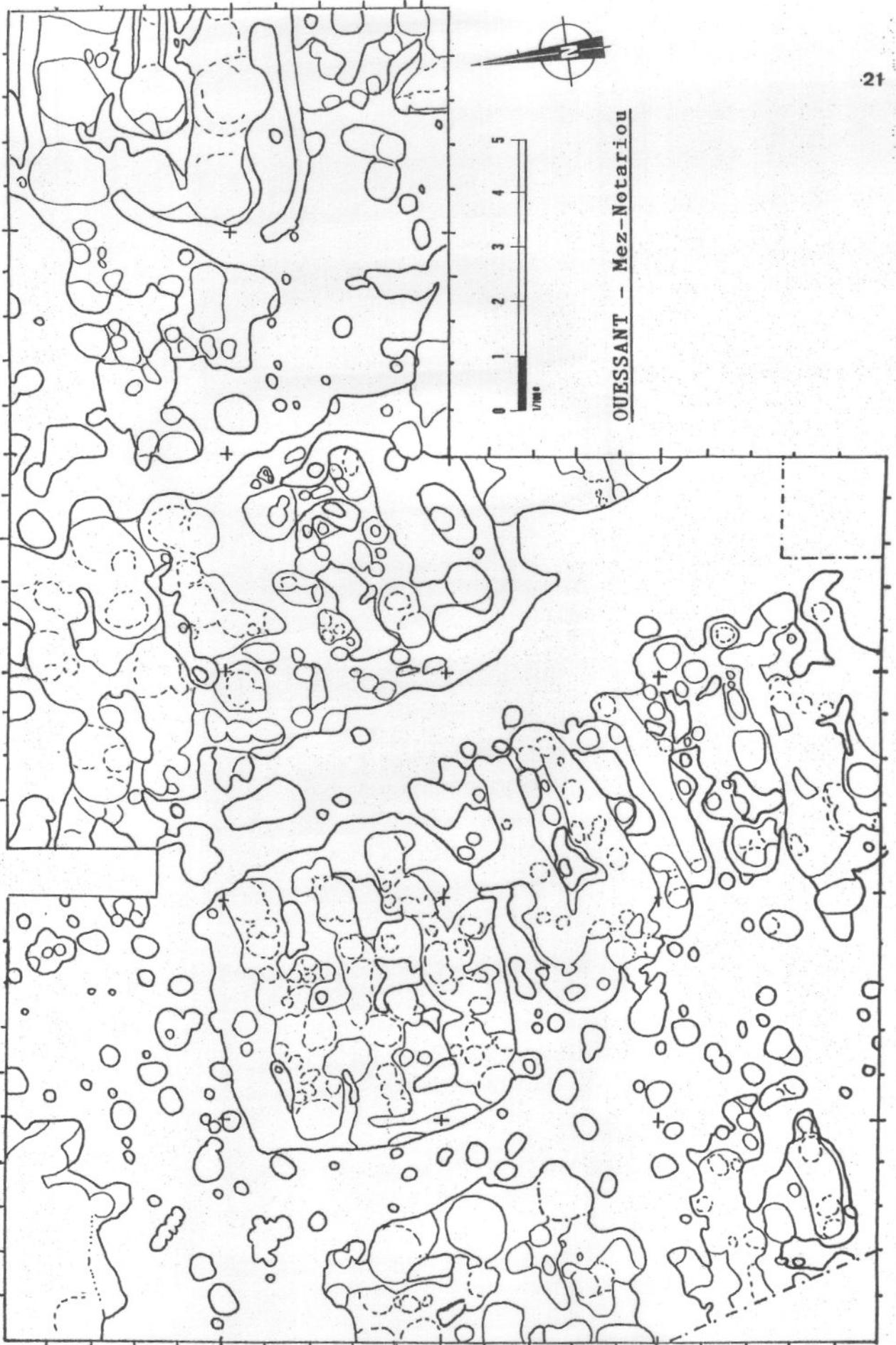
LE VILLAGE DE L'AGE DU FER DE MEZ-NOTARIOU A OUESSANT

J-P. LE BIHAN et J-Y. ROBIC

Le site de Mez-Notariou est découvert, lors des premiers travaux d'aménagement d'un lotissement d'une dizaine de pavillons au coeur de l'île d'Ouessant, à 25 km. au large de la pointe Nord-Ouest de la Bretagne. Devant la quantité de céramique et l'abondance prévisible des structures deux brèves interventions d'identification et d'estimation du site ont été mises sur pied fin mars et à Pâques. L'ampleur des premiers résultats justifie l'organisation d'une fouille de deux mois de mai à juillet (1). Lors de cette campagne, 500 m² sont étudiés au coeur même de l'établissement protohistorique.

Implanté sur un replat, au flanc d'un coteau exposé au Sud, le site livre 50.000 tessons, plus de 600 trous de poteaux et une dizaine de bâtiments sont clairement identifiés. Tout ceci donne à la fois une impression de grande complexité mais aussi de richesse archéologique exceptionnelle. Sans entrer dans le détail évoquons succinctement les principales données et lignes de réflexions découlant de la fouille.

Les bâtiments s'organisent selon un plan général globalement orthogonal, orienté Nord-Sud. Des ruelles ou passages séparent les rangées de constructions qui peuvent être contiguës, sinon mitoyennes. Il n'est pas impossible que ces bâtiments soient regroupés en îlots reflétant la structure de la population du village. L'extension du site demeure actuellement inconnue (entre 3.500 et 10.000 m²).



OUESSANT - Mez-Notariou

Une dizaine de bâtiments, de conception nouvelle pour cette période en Armorique, s'incrustent profondément dans le sol. Plusieurs nefs semblent de règle et la présence de lambourdes et de planchers n'est pas à écarter. De petites tranchées entourent certains bâtiments, marquant peut-être la place de sablières basses, fait exceptionnel en Bretagne à l'Age du Fer. Une série de bâtiments de conception plus connue dans la région (poteaux porteurs inclus dans les murs extérieurs) succède à cette première catégorie dans laquelle des sous-types sont déjà identifiés.

Le très abondant matériel céramique situe l'occupation du site entre le 1er Age du Fer et la Tène ancienne. Des incertitudes demeurent en ce qui concerne les ultimes phases. Quelques traces de la Tène Finale et d'époque romaine sont notées. Il est bien entendu que la mise au jour d'un lot si abondant de céramique de transition entre les deux âges du Fer présente un très grand intérêt.

Quelque soit le point de vue envisagé, la réflexion à propos de ce site est toujours dominée et reliée aux problèmes d'environnement : insularité d'une part ; cadre physique d'autre part. Le problème de la végétation, des grands arbres est posé par le grand nombre de trous de poteaux, mais aussi celui de la nature du sol qui paraît avoir été particulièrement humide, ou encore celui de l'adaptation au climat. Les analyses appropriées sont en cours.

Que ce soit du point de vue de l'organisation générale, de l'architecture, du mobilier ou de la période concernée, l'intérêt exceptionnel de ce site apparaît donc aisément, surtout dans une région où le 1er Age du Fer demeure particulièrement mal connu.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la décision de la Mairie d'Quessant et du département du Finistère de retarder le lotissement afin de permettre la poursuite des recherches durant plusieurs années. Une demande de fouille pluri-annuelle de sauvetage programmé a été formulée.

(1) La Direction des Antiquités de Bretagne, le Conseil Général du Finistère et la commune d'Quessant nous ont permis d'obtenir très rapidement les moyens d'intervention lourds nécessaires à une telle opération.

UNE FERME DU SECOND AGE DU FER :

LE BOISANNE A FLOUER-SUR-RANCE (Côtes-du-Nord)

Y. MENEZ

Le site du Boisanne a été découvert en mai 1987, dans le cadre de l'opération routière de la déviation de DINAN. Une fouille de sauvetage urgent avait alors permis, durant les mois de juin et juillet, d'étudier une superficie d'environ 5.500 m², correspondant à environ 75% de cette ferme du deuxième Age du Fer.

Une opération de fouille de sauvetage programmée, réalisée durant le mois de juillet 1988, a permis de compléter, sur environ 2.800 m², le plan de cette exploitation agricole et de ses alentours.

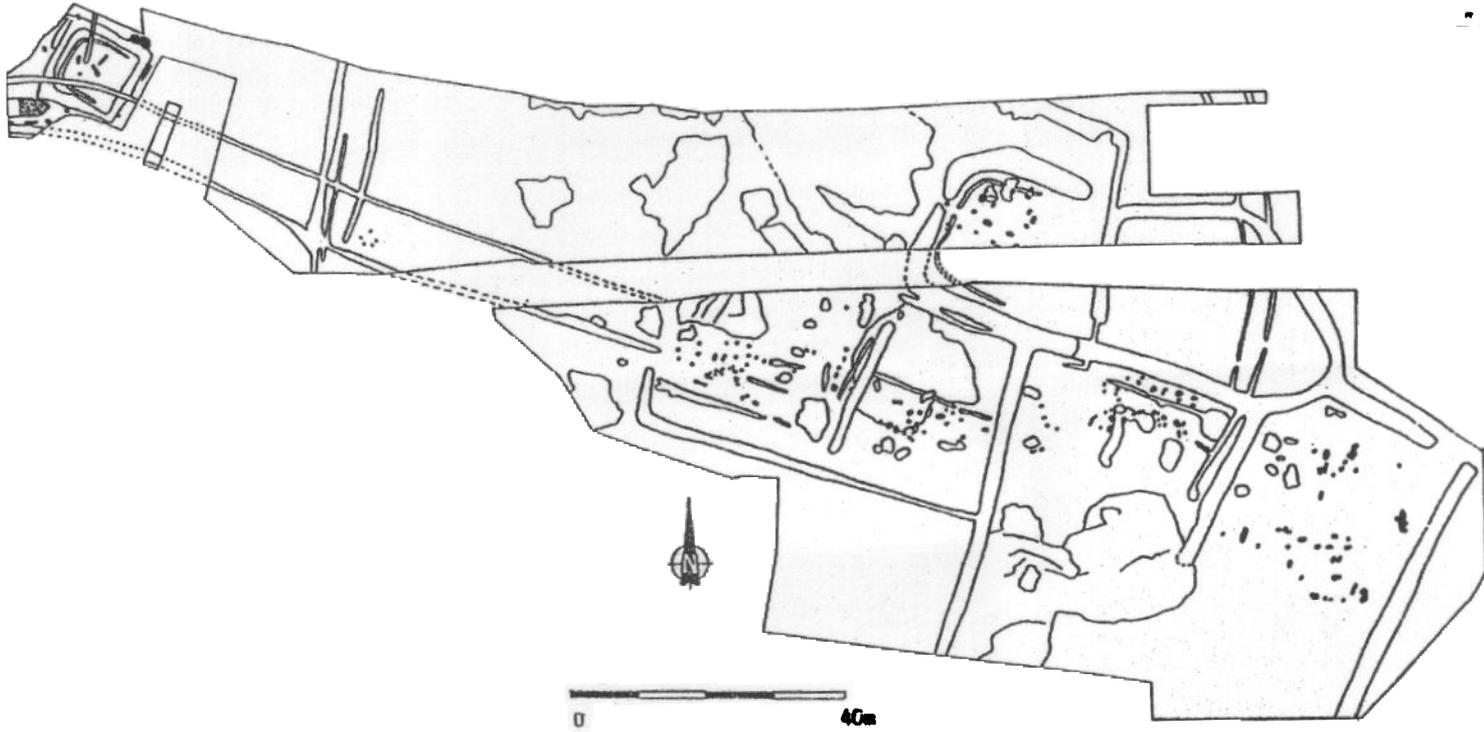
En l'état actuel des connaissances, cinq phases allant de la fin du Hallstatt à la Tène finale, peuvent être distinguées dans l'évolution de l'habitat.

1°) La ferme primitive, datée de la fin du VIème siècle av. J.-C., consiste en un petit enclos d'une superficie d'environ 225 m², bordé de fossés profonds d'environ 1,80 m. et doublés sur leur face interne d'une palissade à poteaux jointifs dont on a retrouvé les traces sous la forme d'une petite tranchée parallèle à la structure principale.

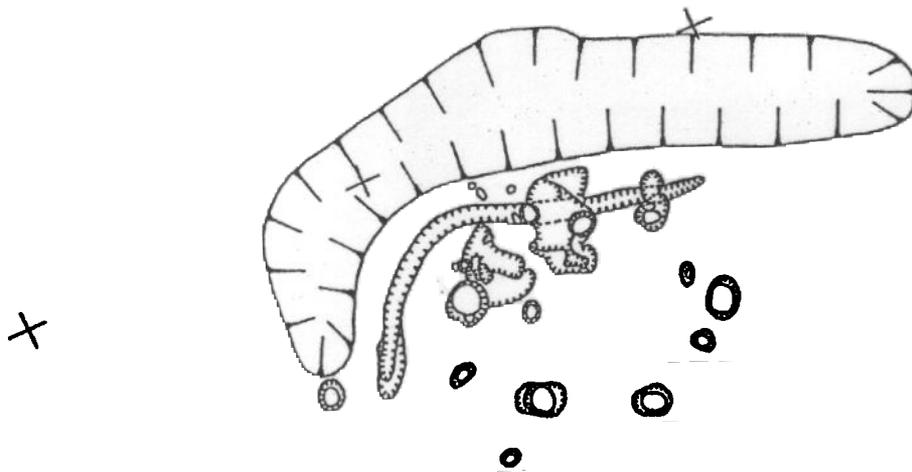
De plan en U, ce premier établissement très simple est largement ouvert vers l'Est, une porte très étroite dans la façade Ouest permettant l'accès à une petite mare vraisemblablement en fonction dès cette époque. Six trous de poteaux témoignent de l'existence d'un unique bâtiment d'une superficie voisine de 35 m², situé dans l'angle Nord-Ouest de l'enclos.

2°) Cet établissement primitif subit un premier remaniement vers le milieu du Vème siècle av. J.-C. La palissade interne est arrachée ; les fossés partiellement remplis de vase sont regroupés pour accueillir en leur sein une nouvelle palissade à poteaux jointifs, calée par un important rejet de pierres et de matériel détritique. Cet enclos subsiste sous cette forme durant probablement presque deux siècles, la palissade comme le bâtiment étant plusieurs fois remaniés si l'on en juge par les quelques tessons datables de la Tène ancienne ou de la Tène moyenne mis au jour dans le remplissage des trous de poteaux ou le niveau supérieur du comblement de la tranchée de palissade.

3°) Ce n'est donc qu'au cours du IIIème siècle av. J.-C. que ce premier établissement se voit adjoindre un deuxième enclos plus vaste, d'une superficie de 700 m² environ. Ce nouvel espace, de forme presque carrée et adjacent à l'angle



Plan général de la fouille



Partie détruite

Plan de la ferme la plus ancienne, datable du Hallstatt final

Sud-Est du précédent, était enclos sur trois de ces côtés par un fossé peu profond, doublé d'un talus de terre probablement surmonté de claies de branches. Largement ouvert vers le Sud, il disposait en outre d'une porte piétonne à l'Ouest, en direction de la mare et d'un bâtiment interprété comme étant un abri pour le bétail.

Dans ce nouvel enclos, seules deux structures ont pu être nettement identifiées :

- un bâtiment, de plan rectangulaire et de superficie voisine de 24 m², peut correspondre à une deuxième maison contemporaine de celle encore en usage dans le premier enclos, ou encore à un bâtiment à vocation plus strictement utilitaire (stockage, élevage,...).

- Un souterrain armoricain classique, dont le puits d'accès est situé à proximité immédiate du bâtiment, reste, comme l'ensemble de ces structures, d'interprétation fort délicate quant à sa fonction.

4°) Vers le début du II^e siècle av. J-C., ce dernier enclos voit sa superficie quadrupler tout en conservant globalement la même forme en U ouvert vers le Sud. Deux zones de trous de poteaux ont pu être identifiées dans le nouvel espace ainsi créé. Elles correspondent vraisemblablement à deux bâtiments, portant donc à quatre la totalité des édifices présents dans la ferme. La mare est alors comblée. Un petit enclos "à bétail", vierge de toute structure et d'une superficie voisine de 375 m², est créé contre les enclos d'habitat.

5°) Enfin, vers la fin du II^e siècle av. J-C., la ferme connaît un ultime remaniement, l'ensemble de ses limites étant remplacé par des palissades à poteaux jointifs. Le souterrain est comblé et un nouvel enclos, presque carré et de dimensions voisines de 60 m. X 60 m., est créé contre la façade Ouest du précédent établissement. Il porte ainsi à plus de 7.000 m² la superficie totale de cet établissement, qui est totalement abandonné au cours du I^{er} siècle av. J-C.

Un des intérêts de la fouille du Boisanne reste la mise en évidence, grâce à un décapage extensif d'une partie des environs de l'établissement agricole, d'un réseau de desserte, marqué pour les premières phases par de simples ornières ou fossés discontinus, remplacés durant le II^e siècle av. J-C. par de véritables chemins bordés de fossés, régulièrement récurés et parfois empierrés dans les endroits humides à substrat argileux. La présence d'un petit édicule à cinq poteaux à un carrefour situé à plus de 100 m. de l'entrée de la ferme est également à noter.

Enfin, ce décapage extensif a permis de fouiller, en parallèle avec l'habitat, le petit cimetière de cet établissement agricole. Il est constitué d'un enclos carré de dimensions voisines de 10 m. X 10 m., à l'intérieur et à proximité duquel ont été mises en évidence plus de vingt fosses, dont au minimum trois correspondent à des inhumations.

La fouille de cet établissement, très différent par sa structure et son évolution des autres sites d'habitat fouillés en Armorique, devrait être achevée en 1989. Elle montre, en tout état de cause, que le temps n'est pas encore venu de freiner dans cette région les recherches sur l'habitat "modeste", qui devait être de nature très diverse si l'on en juge par la variété des plans et structures jusqu'ici mises au jour.

UN EXEMPLE BRETON D'ARCHEOLOGIE INSULAIRE :
LES FOUILLES DE L'ILE D'YOC'H (FINISTERE, Commune de Landunvez)
Campagnes de 1987 et 1988.

Marie-Yvane DAIRE , Chercheur associé à l'U.P.R. 403 du C.N.R.S.

Sur l'île d'Yoc'h, des vestiges mégalithiques avaient été signalés au début du siècle. Longtemps après (1978), des fragments de céramiques dépassant des micro-falaises de la côte sud de l'île furent découverts fortuitement. Un rempart, constitué de gros galets marins et de sable humifié fut alors identifié comme une défense datant probablement de l'Age du Fer. Ce rempart devait protéger l'île sur une bonne partie de sa côte est qui fait face au continent. Par ailleurs, dans la partie sud de l'île, des fonds de cabanes étaient visibles, tant au sol que sur les clichés aériens.

Les campagnes de fouilles de 1987 et 1988 ont essentiellement porté sur ces restes de bâtiments dont les murs se marquaient encore, dans le paysage, sous forme de reliefs plus ou moins prononcés.

Il s'agit de deux structures rectangulaires de 8 mètres sur 5 mètres environ, avec des murs présentant des parements bien conservés, sur une hauteur atteignant 0,90 m. et d'une structure sub-circulaire de 4,50 mètres de diamètre.

La fouille exhaustive de l'un des bâtiments rectangulaire a révélé qu'il s'agissait d'un atelier de bouilleur de sel, les aménagements intérieurs, parfaitement conservés (cuvettes étanches, foyers) ainsi que le mobilier (briques trapézoïdales, boudins de calages, augets à sel, etc...) nous permettant d'en établir la fonction.

La fouille du second bâtiment rectangulaire n'étant pas achevée, la fonction de celui-ci reste hypothétique (habitat ?).

L'espace libre, entre les bâtiments, a fait l'objet d'aménagements : recharges en roche concassée, destinée à stabiliser et égaliser le sol.

L'occupation de ces deux bâtiments, atelier de briquetages et probable habitat, est datable de la toute fin du Second Age du Fer (1er siècle avant J.-C.), par le mobilier (céramiques, fragments d'amphores Dressel I) qui y a été collecté.

La structure subcirculaire a un aspect très différent des deux autres et est de type mégalithique : elle est délimitée par des blocs de granite plus ou moins gros et plantés de chant ; le sondage qui y a été pratiqué n'a pas encore permis de retrouver des éléments de datation pour ce bâtiment.

**UN NOUVEAU SANCTUAIRE CELTIQUE EN CENTRE-OUEST :
LE PRE DE LISE A MURON (Charente-Maritime)**

José GOMEZ de SOTO

La commune de Muron est connue pour ses nombreux "sites à sel" du Second Age du Fer et pour l'habitat de la Couture. Des récoltes d'amateurs, sur un coteau séparé de celui de La Couture par une vallée viennent de révéler des séries importantes, appartenant essentiellement aux phases La Tène II et la Tène III. Il s'agit de :

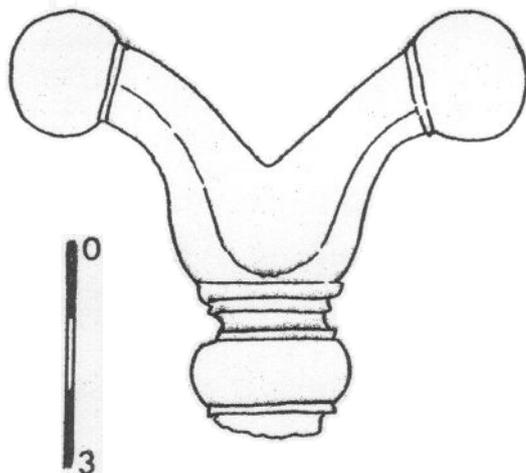
- armes :
 - épées et fourreaux,
 - bélières métalliques et boucles de ceinture en fer et en bronze,
 - pointes et talons de lances.
- outils :
 - haches à douille,
 - serpes à douille,
 - couteaux à douille,
 - faucilles à soie,
 - pelles à foyer,
 - clé laconienne.
- pièces décoratives :
 - deux appliques en bronze à décor plastique.
- harnachement :
 - barre de mors torsadée.
- céramique :
 - tessons de poteries indigènes.
 - amphores de type Dressel IA.
- divers :
 - perles en verre bleu,
 - monnaie au nom de Contoutos,
 - "ressort" en fer analogue à celui de la tombe d'Armentières.
- vestiges osseux animaux :

La fréquentation des lieux s'est poursuivie après la Conquête, comme l'attestent un manche de couteau en bronze, des tessons de céramique et des vestiges de construction (béton).

La concentration des vestiges métalliques est remarquable, et laisse supposer l'existence d'un dépôt, ou de plusieurs, accrochés par la charrue. Les armes portent des traces superficielles : lames d'épées sectionnées et tordues, fourreau en bronze tailladé à la cisaille, qui confortent l'hypothèse de l'existence en ce lieu d'un sanctuaire comparables aux exemples picards, le troisième en Centre-Ouest après ceux de Faye-l'Abbesse et Nalliers (voir G. Gendron et J. Gomez de Soto, Actes du Colloque d'Angoulême, 1er suppl. à Revue Aquitania, 1986). Un des principaux intérêts serait de vraisemblablement permettre l'étude de l'évolution d'un

sanctuaire celtique de la fin de l'indépendance au début du 1er siècle après J-C. (un petit bronze à l'autel de Lyon est recouvert d'une épaisse gangue d'oxyde de fer, preuve de son séjour dans le dépôt métallique).

Une prospection aéroportée n'a permis aucune observation sur les points de ramassage, mais a révélé un long fossé et une grande fosse à proximité.



MURON, Le Pré de Lise.

Fragment de poignée d'épée anthropoïde,
(d'après un relevé de J.Gachina)

L'ORGANISATION SPATIALE DES TERTRES FUNERAIRES DU PREMIER AGE
DU FER AUTOUR DU POLE PRINCIER DE SAXON-SION
(Meurthe et Moselle)

Caroline MACHIN et Laurent OLIVIER

La prospection du secteur de Saxon-Sion (Meurthe et Moselle) a été engagée en 1987, à la suite de la fouille de la tombe à char de Marainville-sur-Madon (Vosges ; OLIVIER L., 1988). La découverte d'une sépulture à char associée à de la vaisselle de bronze gréco-étrusque signalait, en effet, l'existence d'un phénomène aristocratique local, confirmée par la trouvaille, dans le même secteur, d'une tombe à char à DIARVILLE "Devant Giblot" (Meurthe et Moselle ; MOREL, L., 1890). Parallèlement, l'examen de la documentation existante montrait que l'emplacement de la résidence princière correspondante pouvait être recherchée sur le site de SAXON-SION "La Côte de Sion".

Deux campagnes de prospection systématique au sol ont été menées en 1987 et en 1988, sur une surface totale d'environ 30 km². Elles concernent une zone d'étude de 20 X 20 km., centrée sur le site de SAXON-SION. Trois objectifs principaux étaient poursuivis :

1) Déterminer si le secteur de SAXON-SION correspond bien à une aire de nature aristocratique au Premier Age du Fer.

2) Eprouver l'hypothèse selon laquelle le siège de la résidence princière correspondante doit être recherché sur le site de SAXON-SION.

3) Etablir une image de la structure d'occupation du premier Age du Fer dans la zone d'étude, et en particulier celle de l'occupation funéraire.

L'impossibilité de reconnaître l'ensemble du secteur d'analyse en fonction des délais d'obtention minimale de la donnée a nécessité la mise en place d'une procédure d'échantillonnage et d'une modélisation préalable de ce type de structure territoriale. Cette dernière a été définie à partir des critères de la Théorie des Places Centrales (WAGSTAFF M., 1984) et des travaux de Frankenstein et Rowlands (FRANKENSTEIN, s. et ROWLANDS M.J., 1973), de Härke (HARKE M.G.H., 1979) et de Brun (BRUN P., 1988). Dans un second temps, elle a été éprouvée par la reconnaissance au sol (prospection, fouille, sondages, prélèvements) et confrontée aux calculs de hiérarchie de Pareto (MANDELBROT B., 1980).

En l'état actuel des recherches, deux zones concentriques, clairement différenciées, se dessinent autour du pôle princier de Saxon-Sion. Une première zone se distingue sur un rayon de 3 km. autour du site de Saxon-Sion. Elle est caractérisée uniquement par des tertres isolés et parfois par des petits groupes de tumulus (2 à 3 tertres).

Les tertres isolés représentent la catégorie dominante de ces gisements ; deux sont actuellement connus :

les tumulus de THOREY "Bois de Thorey" (28 à 30 m. de diamètre), à masse limoneuse et de PULNEY "Bois de la Côte" 18 m. de diamètre), à masse de terre et pierraille, sont implantés sur des rebords de plateau. Deux tertres isolés à masse limoneuse, à HOUSSEVILLE "Rond Foinrot" et à FORCELLES-SOUS-GUGNEY "La Prée", requièrent toutefois des vérifications supplémentaires. Un seul groupe de trois tumulus à masse limoneuse a été observé à SAINT-FIRMIN "Bois de la Rappe".

Tous ces tertres ont livré après vérification, des structures rattachables au Groupe des Ardennes. Ils présentent un niveau d'argile brglée et des rejets centraux de cendres et de charbon de bois déposés sur le sol en place. Seul le tertre de pierre et terre de Pulney n'a pu être vérifié et reste donc chronologiquement indéterminé. Une zone périphérique limite le phénomène observé à 8-10 km. de rayon autour du gisement de Saxon-Sion. Elle renferme un véritable réseau de nécropoles appartenant à la phase Ha C-D1. Ces groupes funéraires sont régulièrement espacés de 6 à 8 km. et sont tous implantés sur des rebords de plateaux calcaires. Conservés en milieu forestier, ils sont localisés sur des nappes superficielles limono-sableuses.

On rencontre successivement du Nord au Sud trois gisements importants : la nécropole d'HARQUE "Bois de Voivre" comprend 80 tertres à masse limoneuse dont 67 ont été fouillés en 1903 (BEAUPRE J. et VOINOT J., 1913). Vers le Sud, les nécropoles de XIROCOURT "Bois de la Banvoie" (gisement inédit) et d'AMBACOURT "Les Tailloottes", renferment 21 et 20 tertres funéraires à masse limoneuse. Le site d'AMBACOURT a fait l'objet de fouilles partielles en 1988 (MOREL L., 1890).

Au contact de ces deux zones sont localisées les tumulus du Premier Age du Fer associés à un mobilier funéraire de caractère aristocratique. Ils sont implantés dans des fonds de vallées.

A DIARVILLE "Paquis devant Giblot", un tumulus à tombe à char d'une cinquantaine de mètres de diamètre est combiné à un ensemble de 7 tertres visibles au sol. La structure du groupe funéraire s'apparente directement à celle des nécropoles à tombes à char du Ha C d'Europe centrale et orientale. Le site est en cours de fouille de sauvetage depuis 1988.

La tombe à char de MARAINVILLE-SUR-MADON "Sous le Chemin de Naviot" a livré un matériel attribuable au Ha D1 et correspond, en revanche, à un tertre isolé : ce critère apparaît caractéristique des sépultures aristocratiques du Hallstatt récent. Le tumulus et son environnement proche ont été fouillés de manière extensive entre 1986 et 1988.

Les deux campagnes de prospection de 1987 et 1988 confirment l'existence d'une anomalie princière autour du site de SAXON-SION, qui répond aux critères d'identification de Kimmig (KIMMIG W., 1969), Zürn (ZÜRN H., 1970) et de Fischer (FISCHER O., 1973). Dans la typologie des résidences princières de Härke, le site de SAXON-SION appartiendrait à un Fürtensitz

fig. 1 : Organisation spatiale des tertres funéraires du Premier Âge du Fer autour du site de Saxon-Sion (Hautes et Moselle)

A : placages limoneux

B : affleurements de minerai de fer (aalenien)

870

660

1000

680



A



B



Km

- 1 : SAXON SION "Côte de Sion"
- 2 : SAINT-FIRMIN "Bois de la Rappe"
- 3 : HOUSSEVILLE "Rond Foinrot"
- 4 : THOREY "Bois de Thorey"
- 5 : MARAINVILLE-SUR-MADON
- 6 : DIARVILLE "Devant Biblot"
- 7 : HARQUE "Bois de Voivre"

- 8 : XIROCOURT "Bois de la Banvoie"
- 9 : AMBACOURT "Les Jaillottes"
- 10 : BOUZAINVILLE "Bois des Convertis"
- 11 : FULNEY "Bois de la Côte"
- 12 : FORCELLES-SOUS-CUGNEY "La Prée"
- 13 : DIARVILLE "Bois d'Harvaux"
- 14 : VITREY "La Lanrière"

de type classique (HARKE, H.G.H, 1979). L'occupation funéraire corrobore l'existence de ce phénomène : elle est clairement organisée autour du pôle de SOXON-STON et hiérarchisée en deux zones concentriques. Dans la première, d'un diamètre de 10 à 15 km, ne se rencontrent que des petits tertres isolés à incinération et des inhumations à caractère aristocratique ("zone aristocratique centrale"). Dans la seconde, on observe une couronne de nécropoles communautaires, qui paraissent correspondre à des territoires calibrés d'environ 5 km. de diamètre. Ce territoire périphérique semble situé dans la dépendance directe de la place centrale. La répartition des sites et leur importance en termes de dépenses d'énergie collective répondent à la modélisation de la Théorie des Places centrales et paraissent dériver des critères de la Site Catchment Analysis.

BIBLIOGRAPHIE

BEAUFRE J. et VOINOT J. (1913) : La station funéraire du Bois de la Voivre. Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine, T. LXIII, p.503-536.

BRUN P. (1988) : L'entité "Rhin-Suisse-France Orientale" : Nature et évolution. Actes du Colloque de Nemours ; Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, I, p. 599-620.

FISCHER P. (1973) : Keimelia Bemerkungen zur kulturgeschichtlichen Interpretation des sogenannten Südimports in der späten Hallstatt und frühen La Thène kultur des Westlichen Mitteleuropas. Germania, 51, p. 436-459.

FRANKENSTEIN S. et ROWLANDS M-J. (1978) : The internal structure and regional context of Early Iron Age society in south-west Germany. Bulletin of the Institute of Archaeology : University of London, 15, p. 73-112.

HARKE H.G.H. (1979) : Settlement types and patterns in the West Hallstatt Province. British Archaeological Reports, International Series, 57.

KIMMIG W. (1969) : Zum Problem späthallstattzeitlicher Adelsitze. In OTTO K-H. et HERMANN J. : Siedlung Burg und Stadt. Berlin, 1969, p. 95-113.

MANDELBROT B. (1980) : Les objets fractals. Paris, 2ème édition.

MOREL L. (1890) : Tumulus de Diarville et d'Ambacourt. Revue Archéologique, t.XV, p. 240-257.

OLIVIER L. (1988) : Le tumulus à tombe à char de Harainviller-sur-Madon (Vosges) : Premiers résultats. Dans : Les Princes celtes et la Méditerranée, Actes du Colloque international de Paris, p. 271-301.

WAGSTAFF M. (1986) : What Christaller really said about Central Places. In GRANT E. (Dir.) : Central Places, Archaeology and Ethnology : University of Sheffield, Department of Archaeology and Ethnology, p. 119-122.

L'HABITAT HALLSTATTIEN DE GEISPOLSHEIM
"BRUECHEL" (Bas-Rhin).

Marie-Pierre KOENIG

C'est en 1983, lors de la réalisation de l'axe rapide reliant Strasbourg à l'aéroport d'Entzheim (Bas-Rhin), que fut découvert le site de Geispolsheim "Bruechel" et "Kirstenfeld". Un important gisement du Néolithique récent (Jeunesse, Sainty, 1986 et 1987) ainsi que quelques fosses hallstattiennes et gallo-romaines (Petry, 1984) y furent exhumés.

La mise à 2 X 2 voies de cet axe durant l'été 1988, entraînant la destruction totale d'une éminence de terre sur laquelle était implanté le site hallstattien, conduisit la Direction des Antiquités d'Alsace à effectuer une fouille de sauvetage urgent a lieu-dit "Bruechel".

Le décapage, réalisé sur une surface d'environ 1600 m², permit la mise au jour de nombreuses fosses (fig. 1) appartenant principalement à la transition Néolithique moyen-récent (Koenig, 1989 à paraître), au Hallstatt et à l'époque gallo-romaine.

L'occupation hallstattienne se caractérise par la présence d'une quinzaine de fosses-silos, agencées en véritables "batteries", témoignant d'activités agricoles importantes, amplement favorisées par l'installation du site sur un terrain loessique très fertile. Si la présence de boeufs adultes traduit l'usage de bêtes de traction indispensables pour les travaux agricoles, l'importance des ossements de jeunes moutons et de chèvres prouve la pratique d'un élevage spécifique (étude de la faune réalisée par P. Méniel).

La céramique - à l'heure actuelle en cours d'étude - est abondante et présente une grande variété de formes (fig.2). A l'exception de quelques grandes jarres à cordon, décor d'impressions digitales ou d'incisions et de couvercle en céramique grossière, il s'agit essentiellement de céramique fine soigneusement lissée.

Si les nombreuses jattes hémisphériques à bord rond plus ou moins rentrant, parfois biseauté ou en bourrelet, et les jattes à encoches ne constituent par un critère chronologique pertinent, en revanche les coupes pansues à bord court déjeté ou à carène, les coupes à pied et la céramique peinte de motifs rouges sur fond blanc (bien représentée à la Heuneburg) appartiennent au Ha D. Cette datation est d'ailleurs confirmée par la présence de quelques éléments de parures typiques du Ha D : épingle à tête en bronze massif, bracelet en perles de verre brunâtre et fragment de branche de corail rouge.

L'apparition d'un tesson de céramique cannelée, de vases à haut col et de coupes à profil sinueux plus ou moins accentué suggère une datation assez tardive au sein du Ha D. Certaines de ces formes sont par exemple caractéristique du

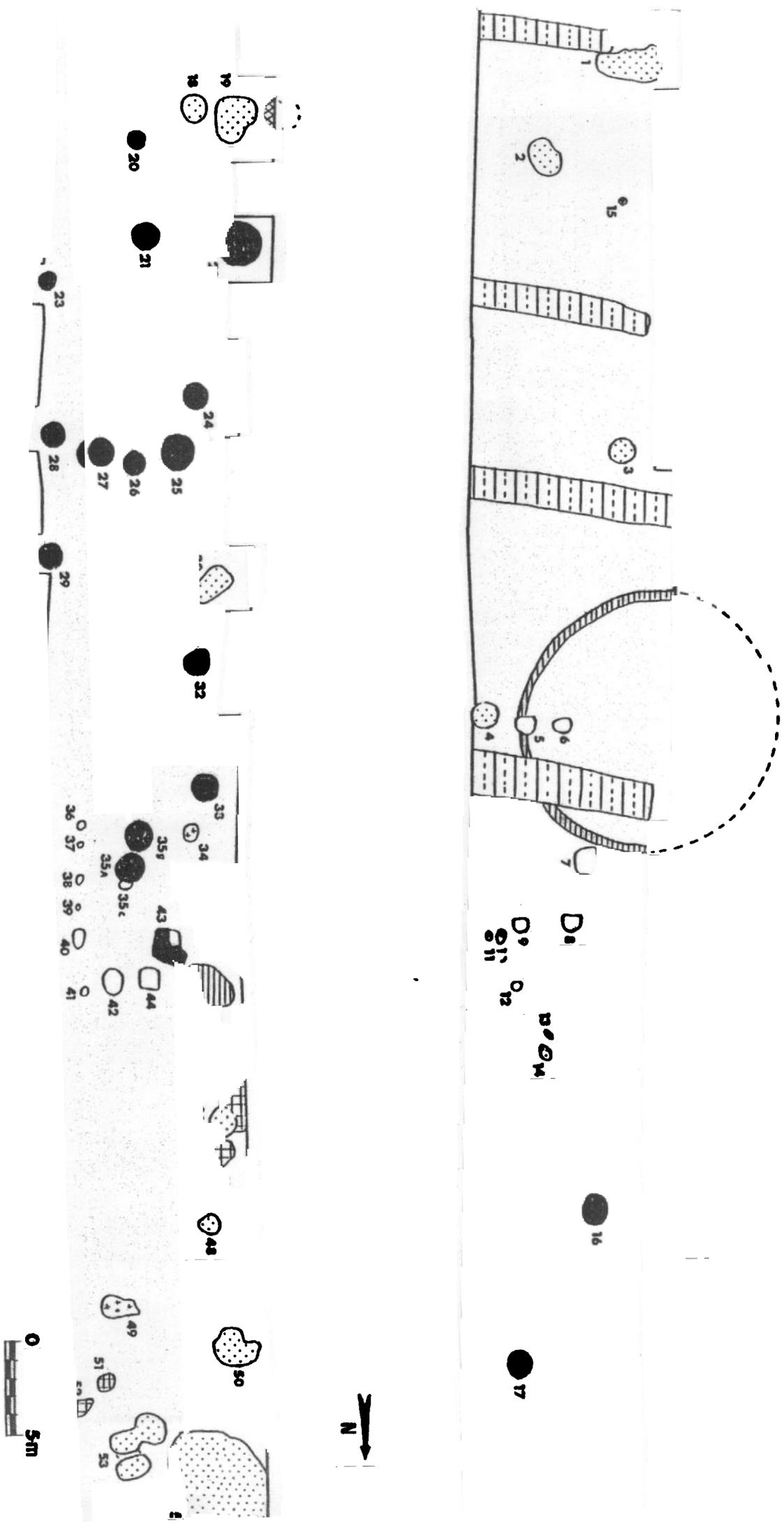


Fig. 1 :

Plan d'ensemble du site de Gelspolsheim "Bruechel"
 (fouilles J.P. Legendre et M.P. Koehnig, 1988).

- | | | | |
|---|-----------------|---|--------------------|
|  | Neolithique |  | Moderne |
|  | Protohistorique |  | Sans matériel |
|  | Hallstattien |  | Fouilles anciennes |
|  | Gallo-romain |  | Non fouillé |

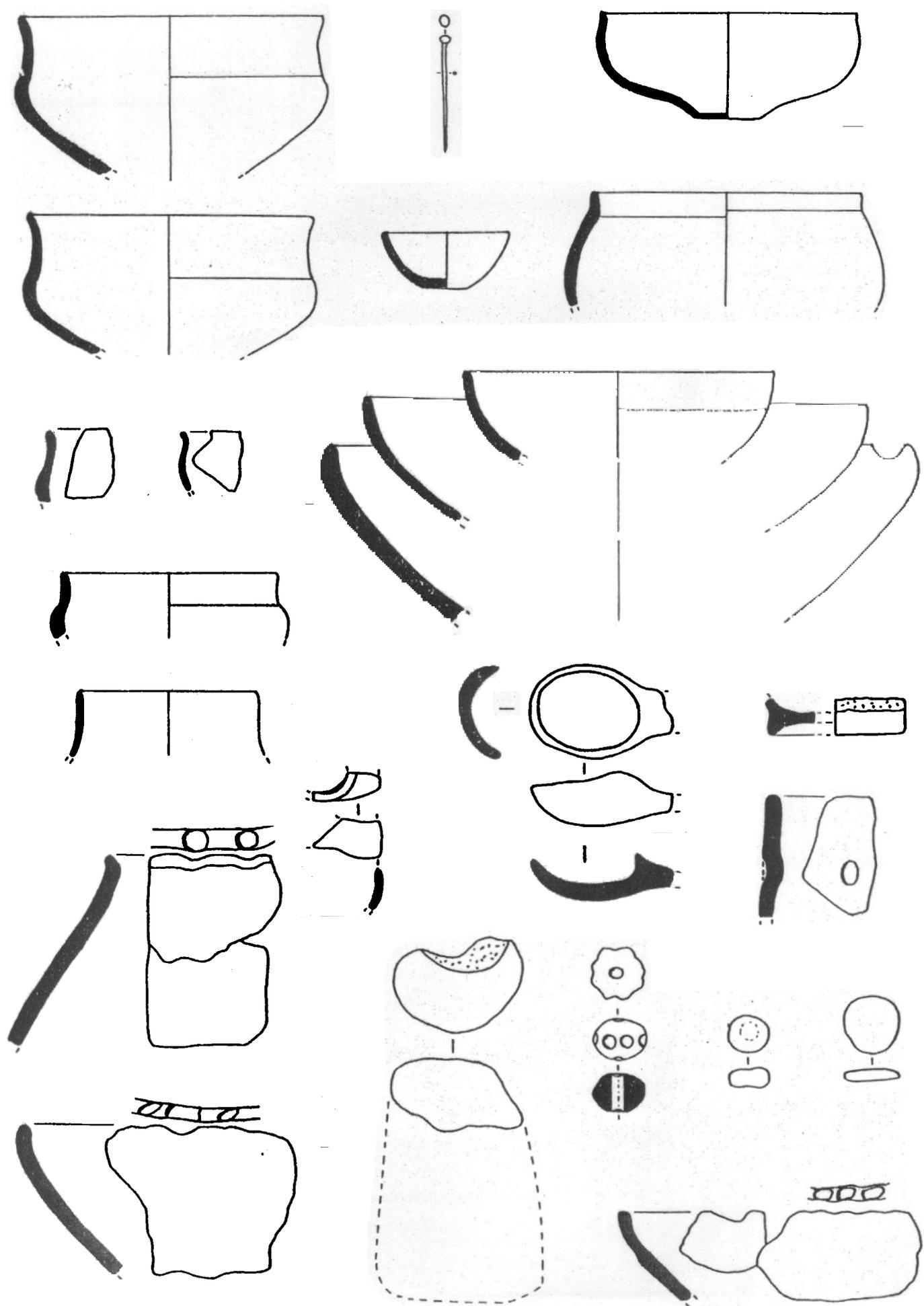


Fig. 2 : Mobilier de la fosse 26 de Geispolsheim "Bruechel".



groupe III défini par J. Biel pour les sites de hauteur du Wurtemberg, groupe attribué à la deuxième moitié du Ha D1 et au Ha D2.

Les fouilles de Geispolsheim renouvellent ainsi les rares données connues sur l'habitat hallstattien au niveau régional (site de Colmar, cf. Jehl, Bonnet, 1970 ; oppidum du Britzgyberg cf. Schweitzer, 1973) et fournissent, grâce à la richesse du mobilier céramique, des repères typologiques et chronologiques extrêmement importants pour la connaissance du Hallstatt D en Alsace.

BIBLIOGRAPHIE

- BIEL J., 1987** : Vorgeschichtliche Höhensiedlungen in Südwürttemberg-Hohenzollern. Stuttgart : K. Theiss, 1987, 352 p., 79 fig., 162 pl. (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 24).
- JEHL M., BONNET Ch., 1970** : Compléments à la carte archéologique de la banlieue Sud de Colmar, C.A.A.A.H., t. XIV, 1970, p. 55-70.
- JEUNESSE Ch., SAINTY J., 1986** : Un nouvel habitat du Michelsberg récent (groupe de Münzingen) à Geispolsheim (Bas-Rhin) lieux-dits "Bruechel" et "Kirstenfeld". Première partie : Les structures, Cahiers de l'A.P.R.A.A. T.2, 1986, p. 37-71.
- JEUNESSE Ch., SAINTY J., 1987** : idem. deuxième partie : les mobiliers, cahiers de l'A.P.R.A.A., t. 3, 1987, p. 88-129.
- KOENIG M-P., 1989** : Un site de la transition Néolithique moyen récent découvert à Geispolsheim (Bas-Rhin), Cahiers de l'A.P.R.A.A., à paraître.
- PETRY F., 1984** : Informations archéologiques, circonscription Alsace : Geispolsheim, Gallia, T. 42, 1984, fasc. 2, p. 256-257.
- SCHWEITZER R., 1973** : Le Britzgyberg - station du Hallstatt, Bull. du musée historiques de Mulhouse, T. XXXI, 1973, p. 43-64.

FANUM DE VERTILLUM : UNE FOSSE AUX CHEVAUX

Jean-Marc et Martine MANGIN

En 1976, lors d'un vol de prospection aérienne, René GOGUEY mit en évidence sur le plateau de VERTAULT l'existence d'un petit fanum.

Ce bâtiment situé dans la déclivité de la pente, domine la vallée de la Laignes d'une quarantaine de mètres. Ce fanum de campagne extra-muros, est installé à une centaine de mètres de l'enceinte Sud et en bordure de la voie d'accès Sud-Est de la ville (Pl. 1).

Cette zone cultivée de plateau calcaire rocailleux subissait depuis plusieurs années le passage d'un broyeur de cailloux mettant en péril structures et mobilier.

Un sondage limité eut pour objectif de repérer sur le terrain les structures, de faire un premier point sur la chronologie de l'occupation du site et d'en déterminer l'intérêt archéologique.

Très vite, sous 0,15 m. de terre arable, furent mis au jour les murs Nord et Sud de la galerie sur 1 m. de large et le mur Ouest de la cella. Le bâtiment est arasé au niveau des sols de béton blanc lissé, qui sont curieusement conservés intacts.

Le sondage permet de déterminer les dimensions de cet édifice :

- cella : 6,75 m. de côté,
- galerie : 1
4,09 m. de côté.

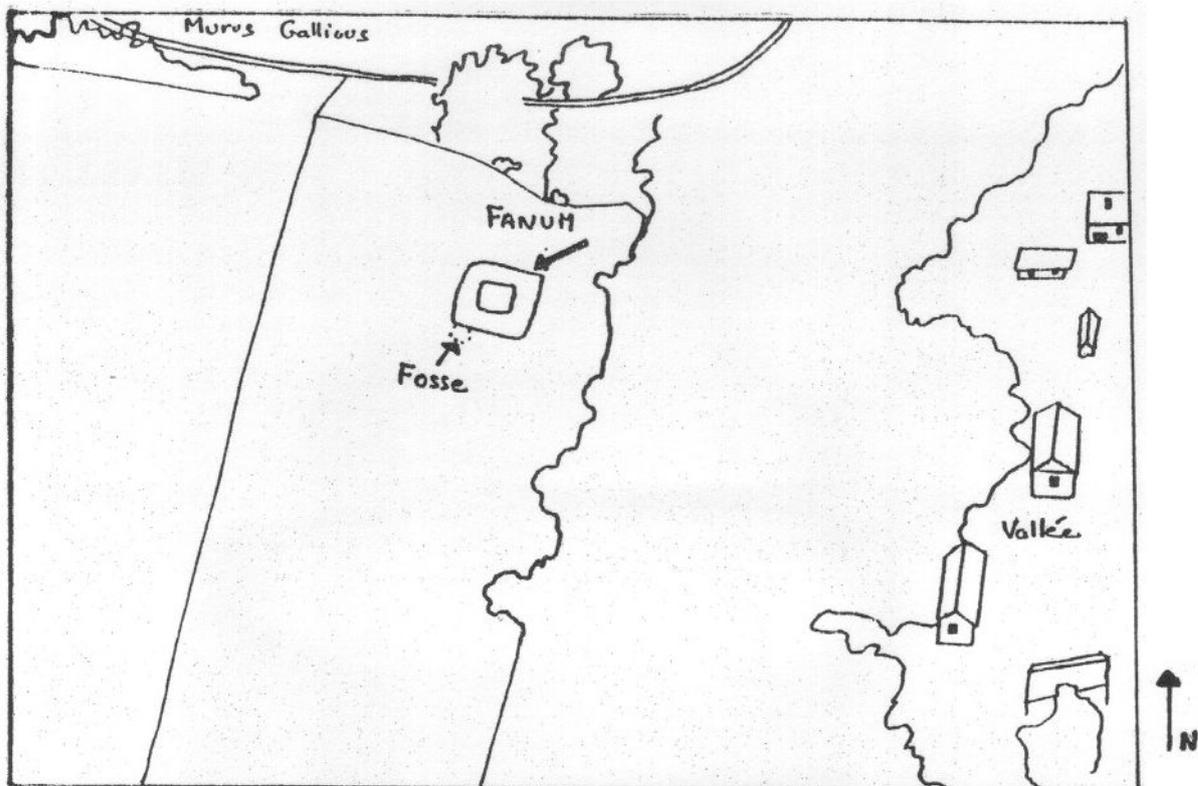
Le matériel découvert, très fragmenté, ne permet pas d'avancer une datation précise du site. Il indique seulement un bâtiment décoré d'enduits peints, recouvert de tuiles et de dalles calcaires sicées, typiques de la période gallo-romaine.

La céramique présente, métallescente, fine orangée, fragments de sigillée de la graufesenque, montrerait un abandon précoce du site (fin du Ier siècle après Jésus-Christ).

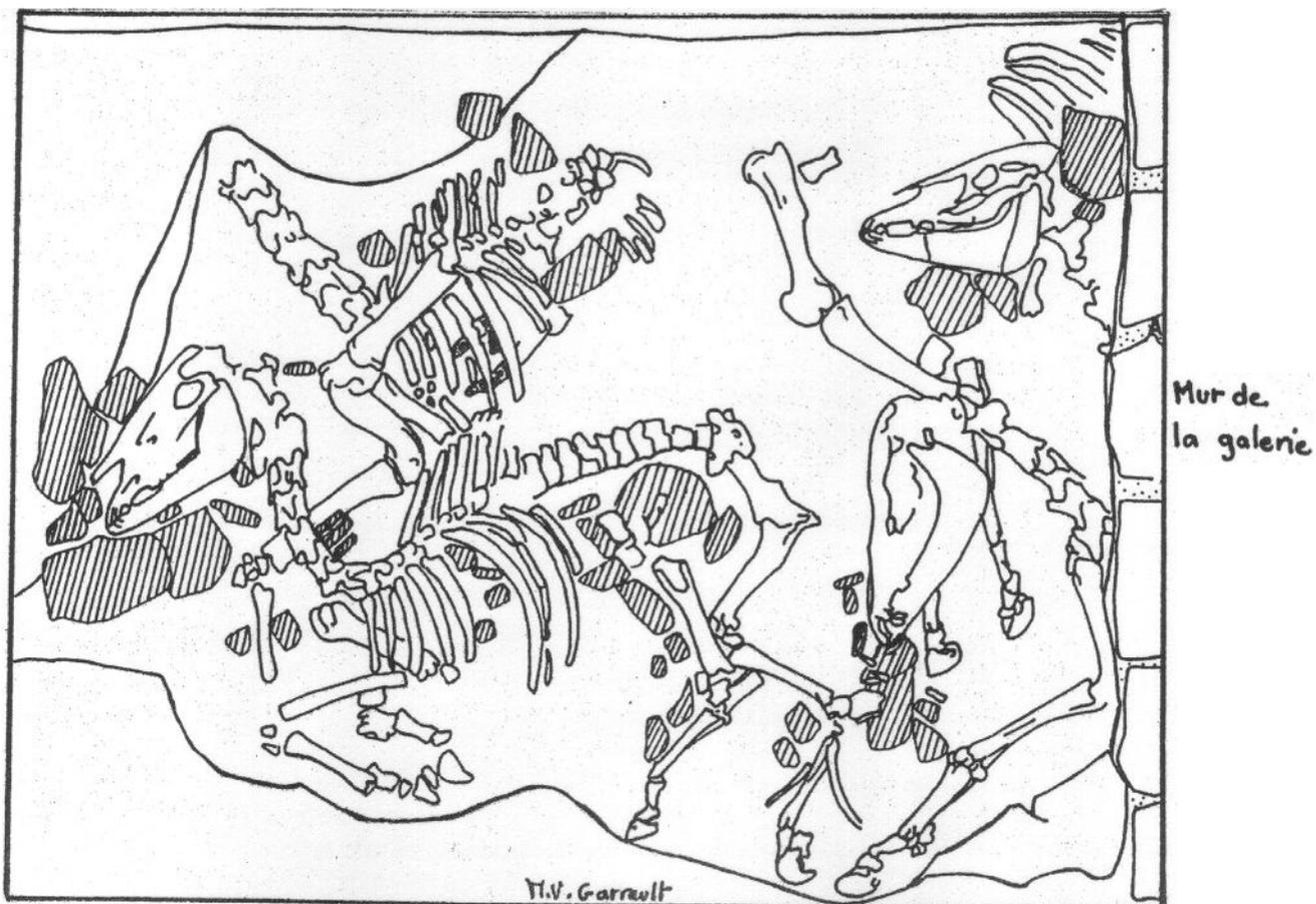
Tout l'intérêt du sondage réside dans la découverte au Sud d'un élément antérieur d'occupation du site. Le mur Sud de la galerie est construit sur le remplissage d'une fosse rectangulaire. Cette fosse, taillée dans la roche, a une profondeur de 0,60 m., une largeur de 2 m. et se poursuit au Nord sous le mur et le sol de la galerie (3,35 m. actuellement dégagés).

Le remplissage est homogène, terre grise et cailloux mêlés à de nombreux fragments osseux.

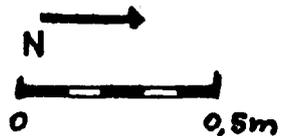
Au fond, ont été dégagés les squelettes de 4 chevaux,



Pl.1: VERTILLUM : situation générale



Pl.2: VERTILLUM: Les 4 chevaux dans la fosse
dessin Maryvonne Garrault



entièrement en connexion. La tête du premier cheval déposé à été prélevée et une autre tête, dents vers le haut, sans mandibule inférieur, a été placée dans le thorax (pl. 2).

La tête du deuxième cheval était soigneusement calée par de grosses pierres. Le thorax était rempli de petits cailloux, associés à des ossements de chiens, association particulière à ce dépôt, puisque un crâne de chien a été découvert dans l'angle Sud-Ouest, un autre, au centre de la fosse, entre 4 pierres.

Des deux autres chevaux, seuls sont visibles les têtes et un antérieur, les colonnes vertébrales sont prises sous le mur de la galerie.

PREMIERES OBSERVATIONS SUR LES RESTES ANIMAUX

Patrice MENIEL

La fosse contenait les squelettes de quatre chevaux couchés sur le flanc droit, et alignés sur deux rangées. En tout cette fosse contenait quelques 1700 ossements. Dans ce décompte la part de ces quatre squelettes est assez modeste (290 pièces). Le reste est constitué de vestiges très fragmentés, qui représentent un volume négligeable, de chiens, de boeufs, de moutons et de porcs.

Les squelettes de chevaux

Les quatre squelettes de chevaux constituent une source de données zoologiques de choix, dont on peut déjà tirer deux catégories de renseignements : tout d'abord des données individuelles, âge et sexe, et des données sur la morphologie, à partir de la tête et des os longs.

Les quatre têtes portent des canines, elles proviennent de mâles. Les incisives permettent d'estimer l'âge : un a été abattu vers dix ans environ, un autre vers 18 ans, les deux autres après 20 ans.

Il s'agit donc d'animaux âgés, dont les os devraient être tous épiphysés. Or cela n'est pas vérifié pour le cheval III : la tête placée dans le thorax, et qui lui a été naturellement attribuée lors de la fouille, ne lui appartient pas...

Les ossements isolés

Le chien

350 restes de chiens provenant d'au moins six sujets ont été relevés. L'inventaire de ces restes bien fragmentés, ne permet pas de mettre en évidence de sélection.

La présence simultanée de restes épars et d'ensembles en connexion, permettent d'évoquer un traitement analogue à celui des chevaux, à savoir un dépôt suivi de perturbations (recreusement, prélèvement,...).

Le cheval

Le cheval est représenté par un peu moins de trois cent pièces isolées. Ces pièces, petits os ou éclats, sont, mis à part trois humérus, de dimensions modestes. Un tiers de ces vestiges provient de la tête, la moitié sous forme d'éclats de crânes, l'autre moitié de dents isolées. Du squelette post-crânien, mis à part les humérus, ne subsistent que de petits éléments, corps vertébraux, fragments de côtes et petits os des membres. Ces derniers proviennent d'au moins cinq sujets supplémentaires. Il convient de remarquer que les restes ont été triés, en fonction de la dimension, doit parmi les os les plus petits soit parmi les fragments des plus gros, comme le crâne.

En première hypothèse on pourrait évoquer la possibilité de dépôts d'animaux, dont les squelettes ont été plus ou moins bien évacués, avant le dépôt des quatre chevaux dont les squelettes ont été retrouvés.

Le Boeuf

Les restes de boeufs, une cinquantaine, ont une distribution qui suit les règles mises en évidence pour les os isolés de chevaux. Cette analogie permet d'évoquer des traitements similaires.

REMARQUES FINALES

Cette première série d'observations permet de faire les remarques suivantes :

- Les quatre squelettes de petits chevaux, comme le sont ceux de la Tène finale, ont fait l'objet d'un dépôt dans une fosse, avant de subir des perturbations (déplacement de tête, prélèvement d'os,...).

- Les restes de six chiens, dont deux de belle taille, pourraient provenir de squelettes dispersés. L'association du chien et du cheval est l'une des caractéristiques marquantes de ce dépôt.

- Les boeufs sont très grands, et sont à rapprocher des grands sujets qui apparaissent en Gaule lors de la Conquête.

- Les restes isolés de chevaux et de boeufs constituent des ensembles originaux que l'on peut interpréter comme les résidus d'un prélèvement grossier de squelettes dans l'état de fragmentation de ceux des quatre chevaux qui ont été retrouvés.

- L'hypothèse d'une fosse ayant contenu à plusieurs reprises des squelettes d'animaux, pourrait rendre compte des observations dont on dispose actuellement.

**RAPPORT INTERMEDIAIRE DE
FOUILLE PROGRAMMEE PLURIANNUELLE (1988/89)
BRAGNY-SUR-SAONE (Saône et Loire)**

Jean-Loup FLOUEST

La campagne 1987 avait montré que le site avait été recouvert, par colluvionnement, de couches de sable argileux au cours de son occupation. Seules les structures visibles dès le décapage de la terre arable (0,30 m.) furent fouillées. L'examen des couches profondes fut repoussé à une campagne ultérieure (1989, pour des raisons de rotation de cultures). En 1988, l'objectif de la fouille était à nouveau d'obtenir une information en plan la plus riche possible en s'appuyant sur les fouilles anciennes (BR V, 1978/79).

Une surface de 930 m² fut donc décapée mécaniquement sur une profondeur variant de 0,40 à 0,60 m. ! Si la couche de terre arable mesure en général 0,30 m. d'épaisseur, il existe en dessous une couche de colluvions stériles de 0,10 à 0,20 m. d'épaisseur qui a servi et sert encore de "matelas protecteur" pour les couches archéologiques en place. La fouille 1988 s'est appuyée sur la limite Est de la fouille 1987 et de la fouille ancienne BR.V. Une longue tranchée de 162 m. par près de 4 m. de large a permis d'évaluer l'extension du site vers le Nord.

La recherche d'indices concernant l'organisation spatiale du site a été fructueuse :

Un fossé orienté Ouest-Est a été découvert puis suivi par tranchées sur une longueur de 28 m. Ce fossé est situé à 50 m. environ du perré. D'après la faible surface fouillée au Sud de ce fossé, il n'a pas été possible de dire s'il y avait une différence entre les structures situées au Sud et celles situées au Nord. Ces dernières sont très abondantes jusqu'à une centaine de mètres du perré puis se raréfient pour s'interrompre à 150 m. environ du perré. Mais à près de 200 m. du perré, une nouvelle fosse, qui semble contemporaine des autres, pourrait appartenir à un autre ensemble d'occupation (voir plan zone entourée en pointillé).

Si aucun plan de bâtiment n'a pu encore être proposé, des zones d'activités spécialisées ont été reconnues : fosses à extraction d'argile et fosse à stockage d'argile ; fosses en rapport avec une activité spécialisée (métallurgie du fer, métier à tisser) plutôt dans la moitié Sud du site.

Enfin entre la zone d'activités artisanales et celle d'extraction d'argile, une zone est caractérisée par la présence de fosses qui diffèrent des autres par leur grande taille (plus de 3 m. de long). Une seule a été partiellement fouillée et a livré un dépôt céramique de 7 vases intacts déposés à l'envers dans un petit puits recreusé dans le fond de la fosse ; juste à côté a été localisé un petit puits identique

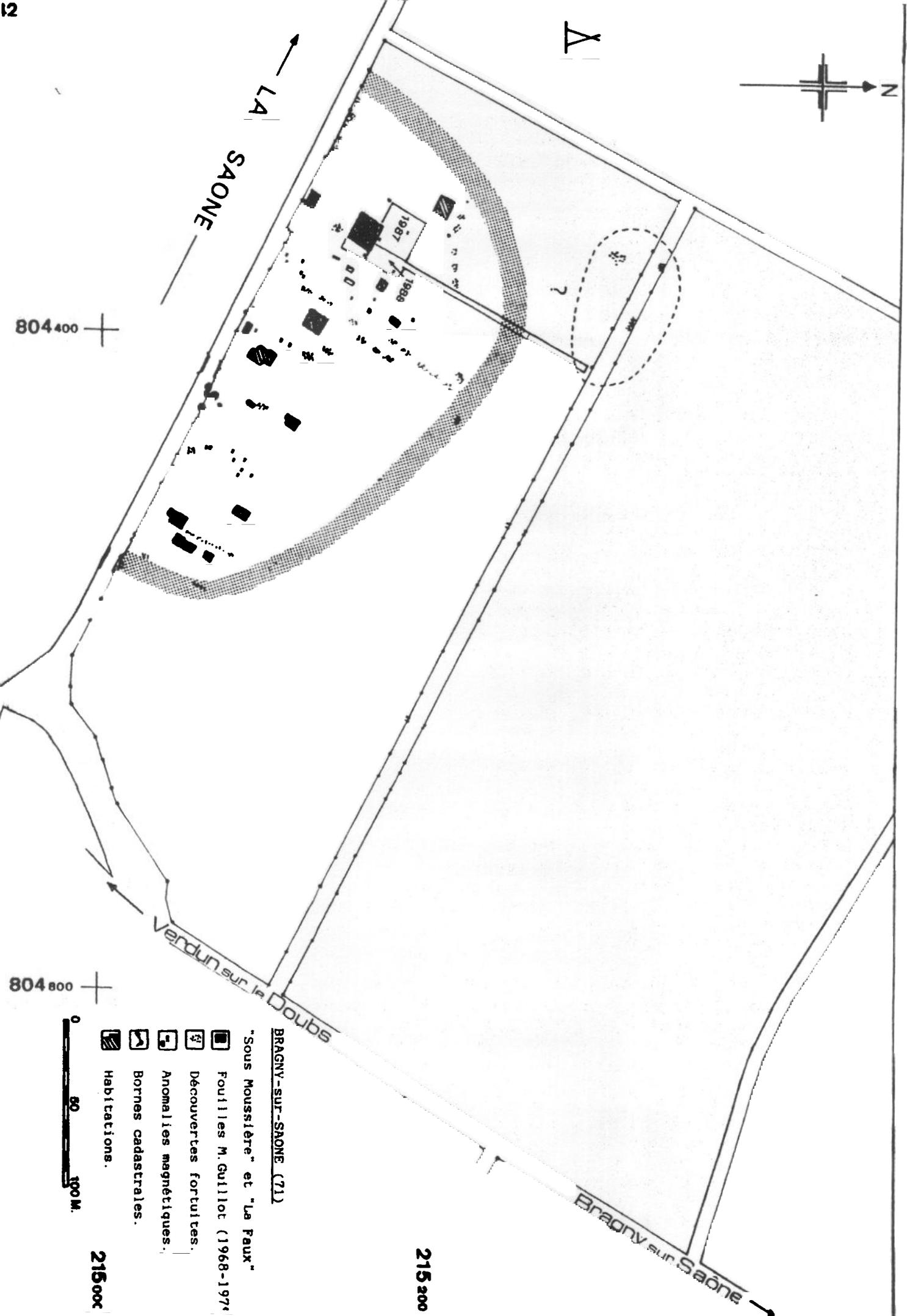


A

LA

SAONE

804400



804800



Vendun sur le Doubs

Bragny sur Saone

215 200

BRAGNY-SUR-SAONE (71)

"Sous Moustière" et "La Faux"

-  Fouilles M. Guillot (1968-1974)
-  Découvertes fortuites.
-  Anomalies magnétiques.
-  Bornes cadastrales.
-  Habitations.



215 000

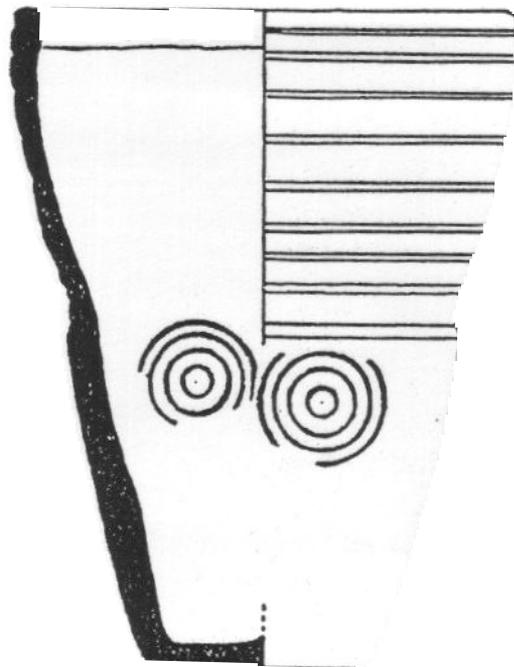
scellé par une meule en granite. Pour une bonne compréhension de ce dispositif insolite sur ce site, la fouille de cet ensemble découvert lors de la fermeture du chantier, sera reprise en 1989.

Parmi les découvertes de caractère exceptionnel, il faut noter une amphore massaliète au profil archéologique presque complet, trouvée écrasée sur elle-même dans une petite fosse ; deux nouveaux fragments de vases en verre polychrome d'origine orientale ont été recueillis dans les structures les plus proches de BR.III où précisément M. GUILLOT avait trouvé les autres fragments. Un fragment de corail brut semble confirmer la fabrication sur place de certaines fibules à inclusions de corail. Un sondage exploratoire dans une structure profonde de la phase ancienne du site a livré des tessons de céramiques importées (grise onlée et pseudo-ionienne). Enfin un ensemble d'objets souligne les liens particulièrement étroits de Bragny avec l'Italie du Nord dans la moitié du Vème s. av. J-C., fibules de Certosa (variante tessinoise), a sanguisuga et plus inattendu, un gobelet de type Golasecca (III A2, selon la typologie de De Marinis).

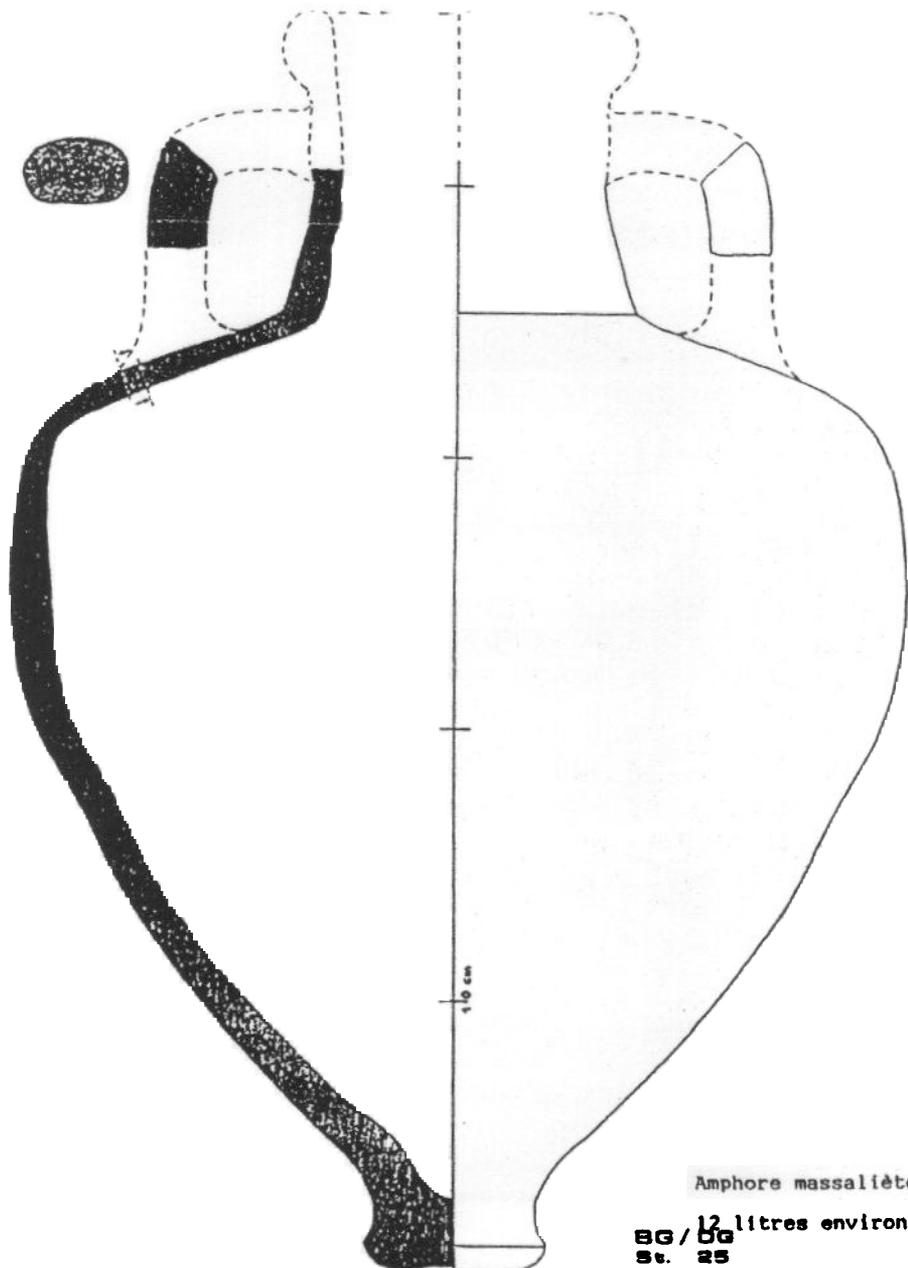
La problématique développée pour la reprise des fouilles à Bragny comprend trois points : connaissance de la métallurgie (fer et bronze) au Hallstatt final / La Tène Ancienne ; chronologie relative et absolue du site permettant une meilleure compréhension de la liaison Hallstatt D3 / La Tène I en Bourgogne ; hypothèses sur la fonction du site dans le commerce Nord/Sud.

Notre connaissance de la métallurgie a bien progressé puisque de nombreuses structures spécialisées ont été fouillées (aussi bien pour le fer que pour le bronze). Si une typologie de plus en plus précise peut être mise en place pour distinguer les structures (fosses à remplissage compact de scories d'affinage, fosses à rejet de cendres et de déchets de forgeage), le fonctionnement exact de l'espace n'est pas encore clair. Le travail commencé par l'archéo-métallurgiste G. Mac Donnel, sur les cartes de répartition des battitures devrait permettre de mieux cerner les postes de travail (zones des enclumes). Sur le plan des objets finis, plusieurs fragments d'objets en bronze, inachevés ou brisés permettent d'établir avec certitude les objets fabriqués sur place.

Avec la découverte d'éléments d'une amphore de type Dressel I B dans le remplissage supérieur du fossé à la jonction du colluvion stérile, on a la preuve que le site abandonné vers la fin du Vème / début du IVème a été discrètement réoccupé au Ième s. av. J-C., au moment où l'occupation de la rive opposée était à son apogée. Comme en 1987, pour faciliter la compréhension des structures, la fouille s'est limitée aux structures les plus tardives, c'est à dire celles qui, sous le niveau de décapage, avaient été manifestement creusées dans la couche de colluvions anciennes. Les sols associés à ces structures profondes ne sont que très rarement matérialisés (un seul exemple de zone avec épandage de petits galets de rivière). Une structure profonde d'une phase antérieure a fait l'objet d'un sondage préparatoire qui a



Gobelet de GOLASECCA (Italie du Nord)(BG 101), éch.1/1.



Amphore massaliète

BG / BG 12 litres environ.
St. 25

montré une stratigraphie d'au moins 1,50 m. de profondeur, avec des couches assez lisibles. L'objectif d'une chronologie relative semble donc pouvoir être atteint par l'observation de deux types de stratigraphies : la première qui permet de distinguer la dernière phase d'occupation avec ses fosses creusées dans le sommet des colluvions anciennes ; la deuxième, qui permet d'étudier dans de vastes structures, de la phase ancienne surtout (de 3 à 6 m. de long), des stratigraphies ponctuelles bien conservées.

La chronologie absolue semble accessible grâce à l'abondance des objets importés du monde méditerranéen ; ainsi le gobelet trouvé dans la fosse au métier à tisser, est daté par De Marinis entre 440 et 410 av. J.-C.. Les autres fibules importées, trouvées en 1988, dans d'autres fosses de la dernière phase, sont datées également de la même période (fin Vème s. av. J.-C.). En revanche, la découverte d'une amphore massaliète d'un type plutôt ancien dans ce même niveau suggère une utilisation prolongée de ce genre de récipient.

Quant aux relations Nord/Sud, les découvertes de 1988 montrent clairement l'intensité des échanges entre le monde gaulois de la Bresse et la Gaule Cisalpine. La dernière phase d'activité de Bragny correspond à cette période d'échanges nombreux avec l'Italie au Nord du Pô, dont les témoignages sont nombreux en Suisse. C'est en effet par cette voie des cols alpins du Sud de la Suisse que semble passer l'essentiel des courants économiques de la fin du Vème.

Le fait que l'activité métallurgique (travail du fer) soit bien attestée au cours de cette phase récente et que les indices d'affinage et de forgeage soient très abondants suggère une surproduction et donc une commercialisation. Le problème est que la nature des produits fabriqués en fer est mal définie pour des raisons d'identification (conservation ou analyse insuffisante du mobilier ?).

Pour ce qui est de la phase commerciale plus ancienne, par la vallée du Rhône, les éléments semblent également disponibles d'après les quelques sondages profonds réalisés (tessons d'amphore massaliète en grande abondance, grise ondée, pseudo-ioniennne). Des éléments plus nombreux de cette phase ancienne seront vraisemblablement recueillis en 1989 puisque la fouille consistera à descendre les couches anciennes à l'emplacement des fouilles 1987/88.

DECOUVERTES DE L'AGE DU FER SUR LA PLAGE DE L'AMELIE A SOULAC-SUR-MER (Gironde)

Julia ROUSSOT-LARROQUE

Durant la campagne de fouilles de sauvetage programmé sur le site de la Lède du Garp (Grayn-et-l'Hôpital, Gironde), nous fûmes alertés au matin du 14 août 1988 par une touriste allemande, Madame Portisch, que la forte marée de la nuit avait dégagé des bois travaillés sur la plage de l'Amélie à Soulac-sur-mer, à quelques kilomètres au Nord de notre chantier. nous étant rendus sur place à marée descendante, nous avons constaté que la mer, ayant emporté le sable de la plage, avait affouillé une couche d'argile verte et des cailloutis sous-jacents, sur l'estran apparaissaient 11 pieux de bois plantés verticalement dans l'argile, sur cinquante mètres de long et une quinzaine de mètres de large, à peu près parallèlement au rivage. Certains étaient presque entièrement déchaussés par les vagues ; d'autres avaient dû être déjà emportés par la mer. De ce fait, leur organisation d'ensemble nous est incomplètement connue ; huit d'entre eux s'alignaient plus ou moins selon un axe grossièrement Nord-Sud, du côté de la terre ; en avant, la mer ayant presque entièrement arraché la couche d'argile ; il ne subsistait plus que trois pieux en triangle. Aucun bois horizontal n'a été décelé. Usée par l'érosion marine, la tête des pieux, affleurant au-dessus de l'argile, n'avait plus qu'un faible diamètre (quère plus d'une dizaine de centimètres), tandis que leur base, encore protégée par l'argile, pouvait atteindre de 20 à 50 centimètres de diamètre. Selon le premier examen effectué sur place, tous semblent être en pin. Du côté de la mer, à hauteur de la première ligne de pieux et sensiblement à mi-longueur de la seconde ligne, de gros bois creusés enauge, groupés et plantés verticalement dans l'argile, évoquaient des restes de piroque monoxyle.

Immédiatement, nous avons entrepris le relevé planimétrique et fait une série de clichés, avant que la marée montante n'ait recouvert le tout. Au matin suivant, deux des éléments repérés la veille avaient disparu, emportés par l'Océan. Ceux qui restaient étaient en péril évident, menacés à la fois par les vagues et par les curieux. Contact fut immédiatement pris avec la Direction des Antiquités Préhistoriques, en raison de l'urgence, de façon à mettre à l'abri ces vestiges pour en permettre l'étude.

Lors du premier relevé, trois gros éléments et deux plus petits étaient encore visibles. L'un des éléments principaux, isolé, reposait en position verticale, à 0,60 m. des deux autres. Il dépassait de l'argile d'une hauteur de 0,27 m. D'après sa forme, il s'agissait d'une portion de fond et de bord. Il a disparu dans la nuit suivant notre relevé. Les deux autres éléments principaux se trouvaient encastés l'un dans l'autre ; plantés obliquement, ils s'écartaient légèrement vers

le haut, formant une sorte de boîte ou coffrage de 0,77 m. de longueur sur 0,58 m. de largeur hors tout, au niveau du sol artificiellement dégagé par la mer. Le plus petit des deux, entièrement encastré, enfoncé profondément dans le sol (n°2 du plan). Un petit fragment, probablement détaché, se trouvait dans l'angle Nord-Ouest de la structure ; il a disparu lui aussi avec la marée. Ces bois étaient plantés dans une table d'argile verte, peu épaisse, reposant sur un cailloutis et un sable tourbeux brun à nombreux éléments végétaux. Le dégagement a fait apparaître un bois transversal, calé en force à l'horizontale entre deux gros galets (quartz et silex) à la base du plus gros élément ligneux, à 0,60 m. de profondeur sous le niveau de la plage. A ce niveau ont été recueillis des tessons de céramique brune épaisse, noire dans l'épaisseur ; il s'agit de la partie inférieure d'une grosse urne à fond plat, dont la partie supérieure a dû être arasée par la mer. Par sa texture, elle évoque certains vases du Premier âge du Fer de la Lède du Gur et des sites environnants (Hallstatt moyen ?).

Les dimensions des bois creusés sont les suivantes :
 - élément n°1 (disparu), dimensions prises au niveau de la plage ; largeur hors tout (corde) 0,50 m. ; épaisseur max. 0,25 (dans l'angle) ; épaisseur min. 0,04 ; hauteur apparente 0,27 ;

élément n°2, largeur max. hors tout 0,77 ; largeur min. 0,52 ; épaisseur max. 0,14 (dans l'angle) ; longueur 0,88 ;

- élément n°3, largeur max. hors tout (corde) 0,50 ; épaisseur max. 0,14 (dans l'angle) ; longueur 0,60.

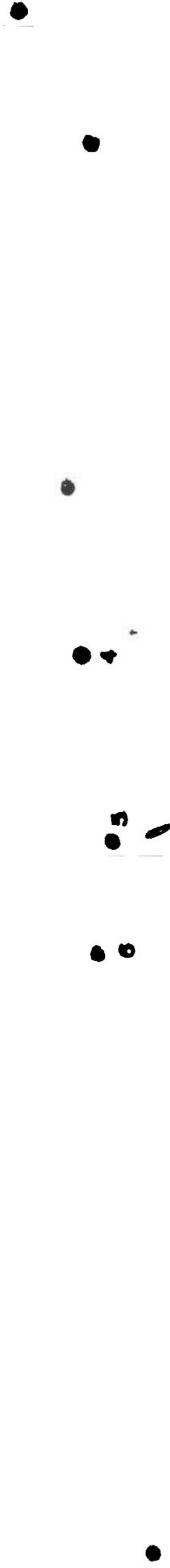
Presque entièrement déchaussé par la mer, un des "pieux" (n°7) a été prélevé lui aussi, ce qui a permis de voir qu'une des faces avait été aplanie et légèrement creusée, et qu'il s'agissait en réalité d'un des bouts de la pirogue, se raccordant à l'un des éléments du coffrage. Avec l'aide de notre équipe de fouilles de la Lède du Gurp et de touristes allemands du camping de l'Océan, ces bois ont été dégagés, puis transportés et stockés dans une pièce d'eau spécialement creusée, à l'abri de l'air et de la lumière, en attendant les moyens nécessaires à leur conservation. L'étude dendrochronologique a été entreprise par Béatrice SZEPERTISKI au C.R.I.A.A. de Bordeaux, dans le cadre de sa thèse dirigée par Joël LAMBERT. D'après les fragments recueillis à l'Amélie, la pirogue de Soulac, taillée dans un tronc de pin de plus de 75 cm. de diamètre dont elle utilise les 2/3 environ, possédait au moins une extrémité plate, longue et étroite, à bords subparallèles et section demi-ronde. En coupe transversale, le fond est plutôt aplati que plat à l'extérieur, avec des angles peu marqués et épaissis, l'intérieur étant irrégulièrement concave. Son épaisseur, de 8 cm. au milieu du fond, atteint 15 cm. aux angles. Les bords courbes tendent à se rapprocher vers le haut, respectant la forme du tronc d'origine ; la hauteur actuelle est d'environ 55 cm. ; elle ne devait pas être sensiblement supérieure. La plus grande largeur extérieure, 75 cm., se situe vers le bas, elle n'est plus que de 60 cm. vers le bord. L'épaisseur moyenne des bords avoisine 6 cm., mais

elle est assez irrégulière. Aucun trou de cheville n'a été observé. Des traces de travail (à l'herminette ?) sont encore visibles à l'intérieur comme à l'extérieur. L'emploi d'un tronc de pin à l'âge du Fer ne aurait surprendre ; les diagrammes polliniques de la Lède du Garp montrent une forte augmentation du Pin (surtout maritime) par rapport au chêne, dominant jusqu'au Bronze moyen (Maribat et Roussot-Larroque, sous presse).

Dans l'état fragmentaire de la pirogue de Soulac, il n'est pas facile de la situer dans les classifications proposées par divers auteurs. Celle de B. ARNOLD (1976) est basée sur l'épaisseur de l'enlèvement effectué pour obtenir le fond extérieur du bateau par rapport au diamètre du tronc (rapporté par convention à un cercle). Ici, la forme générale suggère un enlèvement peu important (peut-être 1/20 à 1/10 de la forme initiale ?). L'aspect relativement "primitif" de la section ne préjuge cependant pas de la datation, ni des qualités nautiques de l'embarcation. La stabilité de ces pirogues dépend davantage de leur profil, dont nous ignorons tout ici, et de l'habileté des marins. De toute manière, le lieu de la trouvaille suggère que ce bateau devait surtout naviguer sur des chenaux de marais littoraux, aujourd'hui envahis par la mer, où les conditions de navigation n'étaient pas sévères. Fort curieusement, dans cette région de marais et de bras d'eau, on connaît très peu de trouvailles analogues ; la plus proche, à notre connaissance, serait celle de Falais (inédite et disparue, d'époque indéterminée).

Plus originale est la taphonomie de cette pirogue, dont des morceaux ont servi à construire un petit coffrage. Les fragments d'urne du Premier âge du Fer retrouvés vers sa base et probablement liés directement à cette construction, suggèrent une vocation funéraire dont nous ne connaissons pas d'autre exemple actuellement. Diverses cultures, du Bronze ancien au Second âge du Fer, et de la Bosnie aux Îles britanniques, ont utilisé des cercueils monoxyles, parfois des barques funéraires. À Augères (Creuse), les fouilles de F. LEGER donnent un bon exemple de ces cercueils monoxyles pour l'époque hallstattienne. À Soulac en tout cas, le symbolisme de la barque funéraire s'exprime de manière évidente, mais sans doute adaptée au rite de l'incinération.

L'insertion de ce coffre dans les files de pieux plantés sur la plage est plus difficile à établir ; bien que l'un d'eux se soit révélé provenir d'une extrémité de la pirogue, d'autres pourraient en effet avoir appartenu à des constructions d'âges différents. L'analyse dendrochronologique devrait éclaircir ce problème. D'autres pieux avaient été signalés antérieurement dans ce même secteur, en particulier en 1983, selon un renseignement de J. MOREAU, que nous remercions vivement. La plage de l'Amélie a livré des vestiges de plusieurs époques, du Gallo-romain au Néolithique ancien (Larosière et Moreau, 1973). On retiendra particulièrement le poteau anthropomorphe en bois découvert à l'Amélie par J. Dubarry (Coupny, 1975 ; Boudet, 1987), élément probable d'un petit enclos quadrangulaire en bois (sanctuaire ?) dont l'attribution à la fin du Premier âge du Fer ou au début du



Second est plausible, bien que le bois n'ait pas fait l'objet de datations. Des traces d'exploitation du sel ont été relevées dans les environs ; à proximité immédiate, à la Toussaint 1988, un sauvetage nous a permis de recueillir un ensemble de vestiges, dont des bois travaillés, qui paraissent se rapporter à une occupation du début du Second Âge du Fer. Ces sites de l'Amélie se situent dans la mouvance du centre que constituait le très important site de la Lède du Gurg pendant la Protohistoire.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNOLD B. : La pirogue d'Auvergnier Nord, 1975 (Bronze final) ; contribution à la technologie des pirogues monoxyles préhistoriques. Cahiers d'Archéologie Subaquatique, 1976, p. 75-84.
- BOUDET R. : L'âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire de la Gironde, Périgueux, Vesuna, 1987.
- COUPRY J., GAUTHIER M. : Bilan de dix années d'archéologie en Médoc (1959-1969), Cahiers méduliens, 2, 1969, p. 25-27.
- COUPRY J. : Informations archéologiques, Circonscription d'Aquitaine, Gallia, 33, 1975, p. 466-468.
- LAROZIERE J., MOREAU J. : Sauvetage archéologique sur un site de Hallstatt livrant des restes de briquetages liés à l'extraction du sel, plage de l'Amélie (commune de Soulac-sur-Mer, Gironde). Soc. Archéol. de Bordeaux, 68, 1970-73, p. 111-125.
- MARAMBAT L., ROUSSOT-LARROQUE J. : Paysage végétal et occupations humaines sur la côte atlantique ; l'exemple de la Lède du Gurg. Bull. de l'Assoc. Franc. du Quatern. (Sous presse).

**TROISIEME CAMPAGNE DE RECHERCHE SUR L'OPPIDUM DE MONTMERLHE
A LAISSAC (Aveyron)**

Richard BOUDET

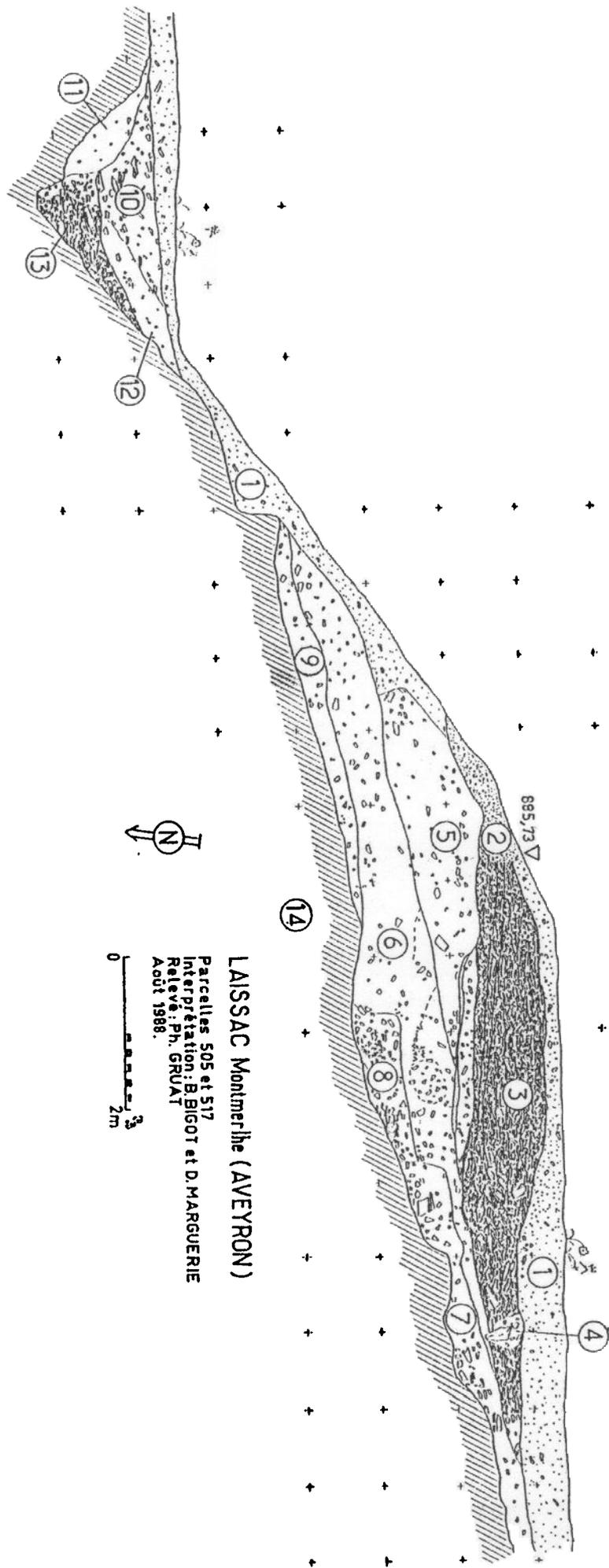
La commune de LAISSAC se trouve à une vingtaine de kilomètres à l'Est de RODEZ en bordure de la haute vallée de la rivière AVEYRON. L'oppidum de Montmerlhe occupe un plateau orienté Nord-Sud saillant des contreforts du Massif des PALANGES.

Cette troisième campagne de recherche a été motivée par un projet de sous-solage envisagé par un propriétaire d'une parcelle au Nord du site. Une série de sondages et de tranchées réalisés mécaniquement ont permis de rapidement diriger les travaux de fouilles. La partie septentrionale de la parcelle menacée, en avant du rempart, s'est avérée quasiment stérile malgré la présence de quelques tessons d'amphores du type DRESSEL I, ou déjà très perturbée par les travaux agricoles. La zone méridionale de cette parcelle située en arrière de la fortification a donc retenu toute notre attention.

Partout sur cette zone, le substrat rocheux (du micaschiste) est peu profond et affleure même parfois rendant particulièrement difficile les cultures. La seule zone archéologique encore existante a été repérée sur la bordure Nord du plateau où elle forme une bande régulière d'une dizaine de mètres de large. Afin de tester son intérêt, une surface un peu supérieure à 200 m² a été décapée en bordure d'un chemin aujourd'hui désaffecté qui pénètre sur l'oppidum à cet endroit. La présence de cet accès permettait d'envisager en ces lieux une entrée du camp. Deux lambeaux de fossés taillés dans le substrat rocheux, à section arrondie, de 2,50 m. environ de large et parallèle au chemin ont été mis en évidence. Ils appartiennent au puissant système de fortification encore visible dans la partie Nord-Ouest de l'oppidum aux pieds de la fouille.

Les structures découvertes ont été très abîmées au début de ce siècle pour faciliter le passage entre des zones de culture. Des levées existaient également. Elles constituaient, en fait, la suite logique des vestiges encore conservés. En arrière des fossés, en bordure du plateau, a été mis au jour une autre structure régulièrement taillée dans le rocher sur environ 0,40 m. de profondeur. Il s'agit de trois tranchées, dont la plus longue atteint trois mètres de long, se répondant à angle droit pour former les trois côtés d'un carré (?). Les deux retours d'angle paraissent avoir été élargis pour recevoir un poteau, mais sans callage de pierres. Il peut s'agir d'une structure liée à un habitat.

La lecture de la stratigraphie permet d'apporter



LAISSAC Montmerihe (AVEYRON)

Parcelles 505 et 517
Interpretation: B. BIGOT et D. MARGUERIE
Relevé: Ph. GRUAT
Aout 1988.



quelques éléments sur l'occupation humaine de ce secteur qui fut, somme toute, assez peu importante. Il semble, tout d'abord, que le substrat ait été recherché comme support privilégié et retaillé sur sa bordure septentrionale. L'activité humaine est surtout visible dans cette coupe par la présence de niveaux d'épandage liés à des activités domestiques. Le mobilier découvert contient une proportion plus que conséquente, comme à l'accoutumé, d'amphores du type DRESSEL IA (dont une complète, écrasée sur place), puis des éléments de vaisselle commune ou à vernis noir (campanienne A). La faune est absente, dissoute par l'acidité du terrain. Il faut noter la présence d'une fibule en fer "à tête couvrante" (type 7A de FEUGERE, 1985). L'ensemble du mobilier conforte l'hypothèse d'une occupation comprise toute entière dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère.

Parallèlement à ces travaux, une coupe du rempart a pu être étudiée sur le long côté Est de l'oppidum à un endroit où il a été ouvert en 1923 par le passage de la route actuelle, avec la collaboration de B. BIGOT et D. MARGUERIE du laboratoire du Quatenaire de RENNES. Il ressort, des observations qui ont été faites, que la levée a été construite d'un seul jet à l'aide de deux couches de terre surmontées d'une couche de pierraille sur une hauteur de trois mètres. Préalablement, le substrat avait été aménagé en degrés (trois ont été repérés). Aux pieds de la levée, un fossé au profil en V de 1,50 m. environ de profondeur, a été creusé dans le micaschiste. Une rigole a été grossièrement dégagée dans sa partie basse. Son comblement résulte, sous la forme d'une stratigraphie inversée, de l'effondrement du rempart qui paraît être survenu assez rapidement après son élévation. Aucun mobilier archéologique n'a été rencontré, si ce n'est des vestiges d'un foyer entre les niveaux de terre et de pierraille.

D'après cette coupe, le rempart, de caractère massif, aurait été élevé d'une seule traite, ex nihilo, sans parement externe de pierre ou poutrages internes et ce serait assez rapidement effondré (à moins qu'on ne l'ait provoqué lors de la remise en culture à époque romaine).

Les trois années de recherche sur l'oppidum de Montmerlhe feront prochainement l'objet d'une synthèse. Il faut, en conclusion, insister sur l'aide apportée par le Ministère de la Culture, la commune de LAISSAC et divers propriétaires sur le site.

TABLE DES MATIERES

Le mot du Président par J.-P.MILLOTTE	p.1
<u>PICARDIE:</u>	
CHEVRIERES (OISE), La Plaine du Marais, les ensembles de La Tène, par V.BERNARD et F.MALRAIN	p.3
<u>CHAMPAGNE-ARDENNE:</u>	
Le complexe protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) par B.LAMBOT	p.10
<u>CENTRE:</u>	
La fouille du terrain Gangneron à LEVROUX (Indre) par S.KRAUSZ	p.12
Découvertes récentes, en milieu humide, de La Tène (?) aux abords de BOURGES (Cher) par Y.RIALLAND	p.15
<u>BRETAGNE:</u>	
Le village de l'Age du Fer de MEZ-NOTARIOU à OUESSANT par J.-P.LE BIHAN et J.-Y.ROBIC	p.20
Une ferme du Second Age du Fer: Le Boissanne à PLOUER-sur-RANCE (Côtes du Nord) par Y.MENEZ	p.23
Un exemple breton d'archéologie insulaire: les fouilles de l'île d'YOC'H, commune de LANDUNVEZ (Finistère), campagnes 1987 et 1988, par M.-Y.DAIRE	p.26
<u>POITOU-CHARENTES:</u>	
Un nouveau sanctuaire celtique en Centre-Ouest: Le Pré de Lise à MURON (Charente-Maritime) par J.GOMEZ de SOTO	p.27
<u>LORRAINE:</u>	
L'organisation spatiale des tertres funéraires du Premier Age du Fer autour du pôle princier de SAXON-SION (Meurthe-et-Moselle) par C.MACHIN et L.OLIVIER	p.29
<u>ALSACE:</u>	
L'habitat hallstattien de GEISPOLSHEIM, Bruechel (Bas-Rhin) par M.-P. KOENIG	p.33
<u>BOURGOGNE:</u>	
Fanum de VERTILLUM (Côte d'Or): une fosse aux chevaux par J.-M. et M.Mangin	p.37
Premières observations sur les restes animaux par P.MENIEL	p.39
Rapport intermédiaire de fouille programmée pluriannuelle(1988/89): BRAGNY-sur-SAONE (Saône-et-Loire) par J.-L.FLOUEST	p.41
<u>AQUITAINE:</u>	
Découvertes de l'Age du Fer sur la plage de l'AMELIE à SOULAC-sur-MER (Gironde) par J.ROUSSOT-LARROQUE	p.46
<u>MIDI-PYRENEES:</u>	
Troisième campagne de recherche sur l'oppidum de MONTMERLHE à LAISSAC (Aveyron) par R.BOUDET	p.51